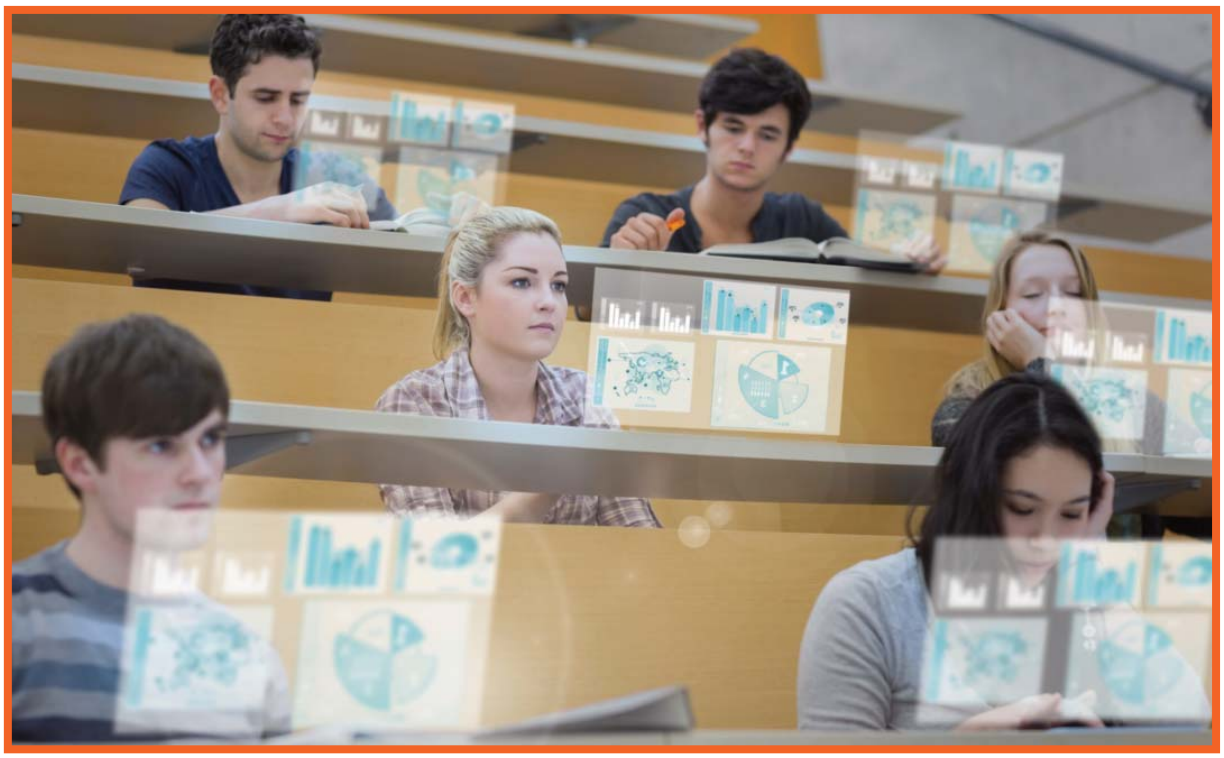

# La rentrée étudiante 2015 dans l'académie de Nice


**Frédérique Vidal**
Présidente de l'Université Nice Sophia Antipolis

**Emmanuel Ethis**
Recteur de l'académie de Nice
Chancelier des universités

**Eric Boutin**
Président de l'Université de Toulon

**Isabelle Negro**
Directrice de l'ESPE de l'académie de Nice

**Régis Hoyer**
Directeur du CROUS de Nice-Toulon


**23 septembre 2015**

# La rentrée étudiante 2015 dans l'académie de Nice

## Conférence de presse du 23 septembre 2015


p.2 Une stratégie nationale de l'enseignement supérieur (StraNES) ambitieuse pour les 10 prochaines années

p. 3 Toujours plus d'étudiants accueillis dans l'académie de Nice

### Agir pour favoriser la réussite de tous les étudiants

p. 4 Le pouvoir d'achat des étudiants préservé

p. 6 Des mesures pour faciliter l'accès au logement étudiant

p. 8 Une « année de césure » dans les parcours étudiants

p. 9 Une meilleure orientation du lycée vers le supérieur

p. 14 Des stagiaires mieux protégés, l'apprentissage encouragé

p. 17 Un portail numérique unique de la vie étudiante (PVE) créé

p. 18 Un engagement pour l'égalité des chances à l'égard des personnes en situation de handicap

### Une université moderne et tournée vers l'avenir

p. 20 Le regroupement des forces au sein de sites attractifs et visibles à l'international

p. 23 Un effort soutenu en faveur de l'immobilier universitaire

p. 25 Le numérique au service des étudiants et des établissements

p. 28 Une offre de formation plus lisible et innovante

p. 30 L'esprit d'entreprendre encouragé chez les jeunes

p. 33 La réforme de la formation des enseignants consolidée

p. 34 Une université ouverte sur le monde

p. 36 La recherche et l'enseignement supérieur se mobilisent pour le climat

### Annexes

p. 39 L'Université Nice Sophia Antipolis (fiche synthétique)

p. 41 L'Université de Toulon (fiche synthétique)

p. 43 L'école supérieure du professorat et de l'éducation (Espé) de l'académie de Nice (fiche synthétique)

p. 44 Les projets de logements étudiants phares dans l'académie de Nice

# Une stratégie nationale de l'enseignement supérieur (StraNES) ambitieuse pour les 10 prochaines années

Inscrite dans la loi pour l'Enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013, la stratégie nationale de l'enseignement supérieur (StraNES) a pour ambition de définir les objectifs nationaux engageant l'avenir à l'horizon des 10 prochaines années et de proposer les moyens de les atteindre.

Le rapport sur la stratégie nationale de l'enseignement supérieur (StraNES) a été remis le 8 septembre 2015. Ce travail doit permettre à la France de se fixer des objectifs et des orientations pour les 10 prochaines années.

**Faire de la France « une société apprenante »**

Ce rapport dessine une stratégie nouvelle pour l'enseignement supérieur et formule des propositions concrètes destinées à faire de la France « une société apprenante » capable de répondre aux défis d'un monde qui change. C'est-à-dire une société capable, par la formation, de s'adapter en permanence et de qualifier notre jeunesse pour l'avenir. Pour répondre aux enjeux de la révolution numérique, de la transition écologique et de la sécurisation des parcours professionnels, la formation devient plus que jamais un levier de croissance économique et de justice sociale.

**Un objectif de 60 % d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur dans 10 ans**

La StraNES propose ainsi d'accroître le niveau général de qualification des Français en se fixant à horizon de 10 ans un objectif de 60 % d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur. Pour servir cette ambition nouvelle, la StraNES place la lutte contre les inégalités sociales dans l'accès aux diplômes, la formation tout au long de la vie (FTLV) et la transition digitale au cœur de ses propositions.

Les 40 propositions du rapport rassemblées autour de 5 axes stratégiques, sont la base d'une feuille de route pour le gouvernement destinée à faire de la France une « société apprenante », dynamique et juste. Selon le Président de la République, « l'ambition portée par le rapport est désormais celle du gouvernement au service du développement des connaissances et de la réussite des étudiants ».

Les propositions de la stratégie nationale de l'enseignement supérieur (laquelle est articulée avec la stratégie nationale de la recherche - SNR) seront présentées aux instances représentatives et aux commissions parlementaires compétentes dans les prochaines semaines. Afin d'atteindre les objectifs de la StraNES, les premiers chantiers et mesures opérationnelles concrètes seront lancés dès cet automne.

**Accédez à la synthèse du rapport (StraNES) du 8 septembre 2015**

# Toujours plus d'étudiants accueillis dans l'académie de Nice

Avec 1 150 étudiants supplémentaires attendus* pour cette année dans l'enseignement supérieur dans l'académie de Nice, cette rentrée étudiante revêt une importance particulière. Elle est la manifestation du succès de nos 2 universités et de nos écoles, et plus généralement, la preuve que la démocratisation de l'enseignement supérieur et l'élévation des qualifications des jeunes sont désormais engagées. Cette évolution implique des efforts renforcés en matière de qualité des enseignements, de soutien à la vie étudiante dans tous ses aspects sociaux, et d'amélioration des conditions matérielles et humaines d'accueil des étudiants.

## Effectifs d'étudiants prévus* dans l'académie de Nice à la rentrée 2015 : environ 53 000 étudiants (+ 1 150 par rapport à la rentrée 2015)

**Effectifs totaux par filières dans l'académie de Nice**
(prévisions/inscriptions en cours)

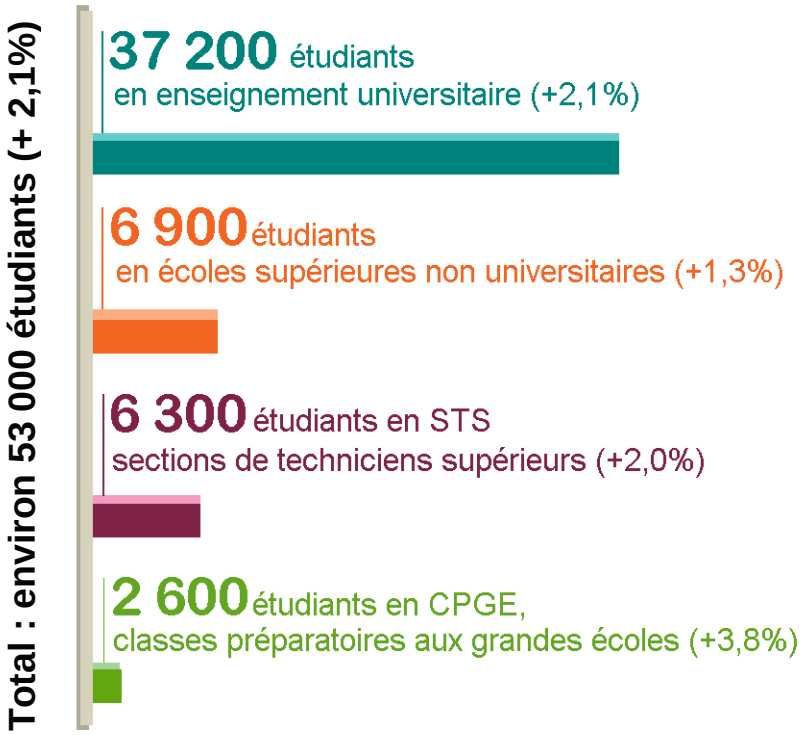
Total : environ 53 000 étudiants (+ 2,1%)
37 200 étudiants
en enseignement universitaire (+2,1%)
6 900 étudiants
en écoles supérieures non universitaires (+1,3%)
6 300 étudiants en STS
sections de techniciens supérieurs (+2,0%)
2 600 étudiants en CPGE,
classes préparatoires aux grandes écoles (+3,8%)

* Les inscriptions n'étant pas terminées, des chiffres provisoires seront disponibles à la mi-octobre 2015 et des chiffres définitifs en janvier 2016.

**Cette rentrée est également une rentrée charnière : choc démographique, révolution pédagogique sous l'effet du numérique, internationalisation et compétition entre pays autour des enjeux de la formation, modèle économique à consolider et à repenser, nécessité de simplifier l'organisation du système et des procédures, tant pour les étudiants que pour les personnels.**

# Agir pour favoriser la réussite de tous les étudiants

## Le pouvoir d'achat des étudiants préservé

### Première rentrée sans augmentation des droits d'inscription

Afin de préserver le pouvoir d'achat des étudiants non-boursiers qui les acquittent, l'évolution du montant des droits d'inscription pour les diplômes nationaux délivrés dans les établissements publics d'enseignement supérieur a été gelée en cette rentrée. C'est la première fois que les montants des droits d'inscription sont inchangés d'une année universitaire sur l'autre.

- Licence : 184 €
- Master : 256 €
- Doctorat : 391 €
- Diplôme d'ingénieur : 610 €

### Une actualisation du montant des bourses au niveau de l'inflation

Pour préserver le pouvoir d'achat des étudiants boursiers, le montant des bourses sur critères sociaux a été actualisé au niveau de l'inflation constatée (+ 0,1 %).

**Répartition académique du nombre d'étudiants par échelon au 21/09/2015 :**

Destinées aux étudiants en formation initiale, les bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur sont versées sur 10 mois et leur montant varie en fonction de l'échelon auquel elles sont attribuées (de 0 à 7 échelons).

| *Nombre d'étudiants par échelon* | *Montant mensuel* |
|---|---|
| 299 étudiants échelon 0 | 0 euros* |
| 2 142 étudiants échelon 0 bis | 108 euros |
| 1 395 étudiants échelon 1 | 166,70 euros |
| 808 étudiants échelon 2 | 251 euros |
| 752 étudiants échelon 3 | 321,50 euros |
| 739 étudiants échelon 4 | 392 euros |
| 1 346 étudiants échelon 5 | 450 euros |
| 1 310 étudiants échelon 6 | 477,30 euros |
| 532 étudiants échelon 7 | 554,50 euros |

** Mais exonération du paiement des droits universitaires dans les établissements publics et du paiement de la cotisation à la sécurité sociale étudiante.*

# La moitié des boursiers payée dès mi-septembre

Vendredi 18 septembre, le Crous de Nice-Toulon a réalisé le troisième paiement de la mensualité de septembre portant ainsi à 9 323 le nombre total de boursiers payés (échelons 0 compris). **Le Crous a payé 632 étudiants de plus que l'an dernier à la même date.**

Afin de permettre au plus grand nombre d'étudiants boursiers de percevoir leur première mensualité dès les premières semaines de septembre, le Crous de Nice-Toulon choisit de payer les boursiers au fur et à mesure de la validation de leur inscription.

En effet, le versement de la bourse sur critères sociaux dépend de l'inscription définitive de l'étudiant dans son établissement d'enseignement supérieur. Les dates d'inscription diffèrent d'un étudiant à l'autre, c'est la raison pour laquelle le Crous effectue 5 paiements de la première mensualité de bourse au cours du mois de septembre.

# Le calendrier de demande des bourses modifié

Le calendrier de demande des bourses en 2015-2016 a été modifié. Actuellement, les étudiants peuvent faire leur demande de bourse jusqu'au 30 avril alors que le calendrier d'APB s'étire jusqu'au 19 juillet. Le nouveau calendrier 2016 allonge la période de dépôt initial du Dossier Social Etudiant (DSE) jusqu'au 31 mai (fin de la phase d'émission des vœux sur APB) et toute demande de bourse peut être acceptée jusqu'au 31 décembre en fonction des justificatifs apportés pour permettre aux étudiants de procéder à une demande de bourse une fois qu'ils sont définitivement inscrits à la rentrée. Le calendrier de dépôt du Dossier Social Etudiant (DSE) est donc harmonisé avec celui des démarches APB, pour améliorer les conditions d'instruction des dossiers et de mise en paiement des bourses par les CROUS et réduire le renoncement au droit des étudiants.

# Nouvelle hausse de la gratification des stages

À partir du 1er septembre 2015 la gratification minimale est de 3,60 € par heure de stage effectuée (au lieu de 3,30 € depuis le 1er décembre 2014), ce qui représente environ 45 € supplémentaires par mois. La hausse de la gratification des stages s'élève ainsi à près de 20 % par rapport à septembre 2014.

Ainsi, un stage de 400 heures réalisé du 1er avril 2016 au 31 août 2016 (5 mois de stage) est gratifié 1 440 € (400 heures x 3,60 €). La gratification doit être versée chaque mois et non pas en fin de stage : elle peut être versée en fonction du nombre exact d'heures effectuées chaque mois ou peut être lissée.

# Nouvelle prime d'activité pour les étudiants-salariés

Créée par la loi du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi, la nouvelle prime d'activité, issue de la fusion du RSA activité et de la prime pour l'emploi et destinée à compléter le revenu des travailleurs aux revenus modestes, entrera en vigueur le 1er janvier 2016 et sera accessible aux étudiants qui travaillent et dont les revenus dépassent 0,78 fois le SMIC (soit environ 900 € nets mensuels) au cours des trois derniers mois. En France, cela concerne environ 100 000 étudiants salariés.

# Des mesures pour faciliter l'accès au logement étudiant

Le logement est le premier poste dans le budget d'un étudiant. Au niveau national, il représente 47% de son budget avant les aides. L'accès à un logement indépendant est une condition de réussite dans les études, et une étape dans la construction d'un parcours d'autonomie. La construction de logements étudiants à caractère social est une priorité de l'action du Gouvernement, avec le « plan 40 000 » engagé en 2013. Concernant ce plan national, les places sont principalement ouvertes dans 11 académies particulièrement tendues, parmi lesquelles figure l'académie de Nice.

## Les projets de logements étudiants phares* dans l'académie de Nice

- La résidence « Îlot Baudin » dans le centre Toulon comptant 106 logements est ouverte depuis le 1er septembre 2015
- Livraison de la résidence Valrose à Nice de 200 logements le 1er septembre 2016
- Livraison de 246 logements, d'un Faculty-club à Saint-Jean-d'Angély le 1er septembre 2016
- Construction d'une résidence de 200 logements sur l'emprise du lycée Dumont d'Urville de Toulon

**Soit une capacité d'accueil augmentée de 752 logements en 2016.**

*Descriptifs complets des projets en annexes, pages 44 à 47.

**Zoom sur la généralisation du service de prise de rendez-vous en ligne pour l'entrée dans les résidences universitaires avec le Crous de Nice-Toulon**

Durant l'été 2015, les étudiants dont le dossier de location était complet, et qui avaient payé en ligne leur réservation de logement en résidence universitaire, ont pu utiliser le service de prise de rendez-vous en ligne pour entrer dans leur future résidence.
Simple, rapide et facile d'utilisation, cet outil d'agenda en ligne a permis aux étudiants :

- de prendre rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture des secrétariats des résidences
- de pouvoir visualiser les créneaux horaires disponibles de l'agenda de la résidence
- de ne pas oublier le rendez-vous grâce au rappel automatique par SMS 48h avant

**Focus sur le plan APPARTé à Nice**

En juin 2015, la Fédération des Associations et Corporations Etudiantes (FACE) 06 a décidé de s'attaquer au premier poste de dépense des étudiants azuréens : le logement. En effet, le loyer azuréen est le 2ème plus élevé de France, après celui de Paris.

La FACE 06, en partenariat avec la Ville de Nice, a mis en place la plan APPARTé, en proposant à la location cinq appartements (dont un ouvert à la colocation) refaits à neuf, de 29 à 45 $m^2$, situés sur l'avenue Cyrille Besset à Nice, à un prix social, largement inférieur à celui du marché. (ex : 280€ pour une 2 pièce de 35 $m^2$).

Ces logements sociaux et solidaires, aujourd'hui pourvus, étaient accessibles sur dépôt d'un dossier de candidature détaillé, devant refléter une implication réelle de l'étudiant dans sa réussite et dans la vie de son campus. Un suivi social, rigoureux et régulier, de l'étudiant bénéficiaire du dispositif APPARTé a été mis en place pour évaluer sa situation scolaire, financière et personnelle. En septembre 2015, 6 étudiants ont fait leur entrée dans les appartements.

**UCAMPUS, pour favoriser la socialisation des étudiants et l'animation des campus avec le Crous de Nice-Toulon**

Le Cnous a lancé début 2015 un appel à manifestation d'intérêt afin d'identifier et de soutenir un petit nombre de projets des Crous visant une intensification inédite de dispositifs de socialisation étudiante sur un territoire bien identifié. Convaincu du bénéfice pour les étudiants dans leur diversité d'une dense vie de campus, le Crous de Nice-Toulon a présenté, en partenariat avec l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS), un projet nommé UCAMPUS. Ce dernier fait partie des 6 projets lauréats sur les 25 présentés par les Crous.

Une subvention d'un montant de 191 600€ sera attribuée au Crous au titre de l'année 2015. Le projet bénéficiera, sur la période 2015-2018, d'un soutien du Cnous à hauteur de 604 300€ et une évaluation de l'impact des projets retenus dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt sera engagée sur la période concernée.

UCAMPUS se veut une mise en œuvre concrète d'actions transversales et interdisciplinaires au service des étudiants et de l'animation des campus universitaires de l'académie. Le Crous et l'Uns encourage l'initiative étudiante et l'esprit entrepreneurial pour développer une vie de campus fertile en échanges d'idées, en apprentissages variés et en entre-aides solidaires. Cette démarche vient en complément d'une volonté de mise en cohérence des aides financières, des permanences sociales sur les campus et des actions culturelles.

La première réalisation UCAMPUS est la création en juin 2015 d'une pépinière universitaire d'entreprise sur le campus Carlone à Nice (cf. pages 30-31)

## Une hausse du nombre de bénéficiaires de la caution locative étudiante (CLÉ)

La caution locative étudiante permet à l'État de se porter garant pour des étudiants ne pouvant pas fournir de caution locative aux propriétaires, en raison de leur situation familiale ou personnelle. La caution locative étudiante (CLÉ) permet ainsi d'aider les étudiants dépourvus de garant personnel à accéder à un logement dans le parc locatif privé. Ce dispositif répond à un réel besoin : d'après l'observatoire de la vie étudiante (OVE), 16 % des étudiants indiquent avoir eu des difficultés à trouver un logement sans garant.

Il complète l'effort de construction de logements sociaux, en agissant directement sur les conditions d'accès au parc locatif privé. Après une phase d'expérimentation en 2013, la CLÉ a été généralisée sur l'ensemble du territoire à la rentrée 2014.

**A ce jour, 195 étudiants de l'académie de Nice se sont vus proposer une convention CLÉ après instruction de leur dossier par le Crous.**

# Une « année de césure » dans les parcours étudiants

À compter de la rentrée 2015, les étudiants qui le souhaitent peuvent effectuer une période de césure de 6 mois à un an pendant leur parcours tout en conservant leur statut d'étudiant. La césure est une suspension du parcours universitaire, elle permet de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger et contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles.

L'étudiant en césure demeure inscrit auprès de son établissement, en particulier pour continuer à bénéficier des avantages liés à son statut (maintien du droit à bourse sur décision de l'établissement, couverture sociale étudiante).

**Avant**

La césure était pratiquée de manière hétérogène selon les établissements, avec parfois des risques de rupture de parcours et aucune garantie de réinscription ni de maintien des droits liés au statut d'étudiant.

**Après**

La mise en œuvre de la césure est sécurisée pour l'établissement sur le plan juridique et permet le maintien des droits pour l'étudiant.

# Une meilleure orientation du lycée vers le supérieur

## Une orientation vers le supérieur mieux choisie et mieux préparée

Dans l'académie de Nice, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur mettent conjointement en place plusieurs dispositifs qui favorisent la réussite des étudiants. Il s'agit en particulier de mieux préparer les élèves aux exigences et aux attendus de l'enseignement post-baccalauréat, d'améliorer la visibilité de l'offre de formation supérieure et de rapprocher les établissements d'enseignement secondaire et supérieur.

Pour renforcer la fluidité des parcours entre le lycée et l'enseignement supérieur, le continuum de formation de l'enseignement scolaire au supérieur se poursuivra au cours de l'année scolaire 2015-2016 avec l'application de conventions entre les établissements scolaires et supérieurs et une attention croissante portée à l'orientation des nouveaux bacheliers, à leur préparation à la poursuite d'études et à leur accompagnement dans l'enseignement supérieur..

## Le dispositif « meilleurs bacheliers » pour lutter contre l'autocensure dans l'orientation

**Les 10 % de meilleurs bacheliers** de chaque filière générale, technologique et professionnelle de chaque lycée bénéficient d'un nouveau droit leur permettant d'accéder à une filière sélective publique de l'enseignement supérieur. L'enjeu, récompenser le mérite partout sur le territoire et lutter contre l'autocensure de certains jeunes dans leur orientation.

Le portail Admission post-bac (APB) permet aux meilleurs bacheliers qui le souhaitent de bénéficier de cette mesure et de recevoir via la plateforme une proposition d'admission sur une filière sélective.

Dans l'académie de Nice, 426 bacheliers 2015 (dont plus d'un tiers provenant de la voie professionnelle) ont été contactés via le portail Admission Post-bac (APB) afin de bénéficier, s'ils le souhaitent, de cette mesure et de recevoir une proposition d'admission sur une filière sélective. 174 élèves sur 426 (38%) se sont déclarés intéressés par le dispositif en juillet 2015.

**Dans le cadre des dispositifs de diversification de l'accès à l'enseignement supérieur pour permettre la réussite du plus grand nombre contre l'autocensure de certains élèves dans leurs choix d'orientation, l'académie souhaite encore en 2015/2016 donner la priorité aux bacheliers professionnels en STS (sections de techniciens supérieurs) et aux bacheliers technologiques en IUT (institut universitaire de technologie).**

# Des opérations communes pour permettre aux lycéens de mieux s'orienter

La réussite des étudiants dans l'enseignement supérieur implique qu'ils puissent choisir en toute connaissance de cause la filière ou la voie qui correspond le mieux à leurs aptitudes et à leurs goûts. Plusieurs actions sont menées conjointement par l'académie et les acteurs de l'enseignement supérieur afin que les futurs bacheliers puissent avoir une meilleure visibilité de l'offre de formation et qu'ils puissent mieux préparer leur orientation post-bac :

- **Les journées portes ouvertes** des universités sont l'occasion pour les lycéens et futurs étudiants de venir découvrir les formations après le bac, de s'informer sur la vie étudiante et de rencontrer des étudiants, des enseignants et des personnels. L'Université et l'IUT de Toulon ouvrent leurs portes le 30 janvier 2016 et tous les campus de l'Université Nice Sophia Antipolis ouvriront leurs portes de février à avril 2016. De nombreux autres salons permettent aux lycéens de s'informer sur les formations de l'enseignement supérieur dans l'académie : Carrefour des métiers post-bac le 21 novembre à Nice, Salon Studyrama les 13 au 14 novembre 2015 à Toulon et les 15 et 16 janvier 2016 à Nice, Salon du lycéen et de l'Etudiant le 28 novembre à Nice et le 9 janvier 2016 à Toulon, le forum des métiers du numérique à Toulon le 9 mars 2016, etc.
- **Les journées d'immersion pour les élèves de 1ère** : l'académie de Nice offre chaque année, généralement en mars-avril, l'opportunité aux élèves en classe de 1ère de découvrir de manière concrète et efficace une formation de l'enseignement supérieur (licences, formations de l'IUT, classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs…). Les élèves sont accueillis par un enseignant ou un personnel spécialisé en orientation, ils peuvent suivre un cours, une séance de travaux dirigés ou de travaux pratiques, participer à des ateliers d'activités professionnelles ou échanger avec les étudiants. Ce dispositif est en constante progression chaque année, tant au niveau des établissements participants que des élèves et des séquences proposées. 500 élèves de l'académie ont profité de ce dispositif en 2013, 1 000 en 2014 et 1 212 élèves en 2015, soit désormais 10% des effectifs de classe de 1ère de l'académie avec 1 061 séquences programmées. Ces résultats positifs devraient se poursuivre cette année. L'Université de Toulon proposera cette année des journées d'immersion pour les étudiants en BTS dans les lycées varois. La première convention a été signée avec le lycée Raynouard de Brignoles. Dans le cadre de ce partenariat, l'Université de Toulon organisera également cette année des journées d'informations auprès des élèves et des parents d'élèves.
- **Les webconférences pour mieux orienter les lycéens :** depuis 5 ans, le bureau d'information et d'orientation et le service Pédagogie innovante de l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS) organise des webconférences à destination des lycéens des Alpes-Maritimes et du Var afin de mieux faire connaître les formations de l'université. En 2015, 4 500 élèves de 26 lycées se sont ainsi « branchés » en direct avec l'UNS. Ce dispositif permet de s'adresser directement aux lycéens, sans les faire se déplacer et de répondre en direct à leurs questions en matière d'orientation. Depuis 2013, l'Université de Toulon participe à ce dispositif et réitère cette année cette expérience positive, en proposant une réflexion à la carte, souple pour les lycées et pour l'université en matière d'organisation, permettant ainsi une égalité de traitement sur la diffusion de l'information sur le département du Var. Par ailleurs, l'Université de Toulon réédite ses « documents d'orientation pour les équipes de direction » contenant des données chiffrées, sur les avis admission post-bac (APB) ainsi que sur les réussites étudiantes. Ce kit contient également des avis types que les équipes pédagogiques rédigent dans APB, afin d'aider les élèves dans la phase d'orientation active sur APB.

# 20 cordées de la réussite

Les cordées de la réussite ont pour objectif de promouvoir la réussite des jeunes de milieux défavorisés dans l'enseignement supérieur, et notamment dans des filières d'excellence. Elles contribuent à lever les barrières, notamment psychologiques et culturelles, qui pourraient empêcher une poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur. Avec 4 nouvelles cordées labellisées pour cette année scolaire, l'académie en compte désormais 20. Les universités, laboratoires de recherche, écoles de design, de management ou de commerce développent des compétences d'une extrême richesse et diversité en direction des jeunes qui ne bénéficient pas de toutes les chances de réussite. Touchant autant au domaine scientifique (numérique, sciences du vivant, génie biologique, informatique) qu'à celui des sciences humaines (information, communication, philosophie), ou au secteur tertiaire, certaines de ces cordées promeuvent également la poursuite d'études supérieures à destination de bacheliers professionnels.

**Les 4 nouvelles cordées de la réussite pour 2015/2016**

« Ambition STS maintenance des systèmes » : cordée entre le lycée polyvalent Paul Langevin de La Seyne-sur-Mer (tête de cordée) et les lycée Cisson de Toulon et Costebelle de Hyères : soutien méthodologique et accompagnement par les pairs et par leurs futurs enseignants pour développer la motivation des élèves issus de bac pro Maintenance des Equipements Industriels (MEI) à poursuivre leurs études dans le supérieur, au sein du BTS Maintenance des systèmes (MS)

« Tout est numérique : Osons le numérique ! » : partenariat entre l'école d'ingénieurs ISEN (Institut supérieur de l'électronique et du numérique) de Toulon avec les lycées Bonaparte de Toulon, Langevin et Beaussier La Seyne-sur-Mer et le collège Reinhardt Toulon autour des métiers du numériques

« Les Cordées philosophiques » : partenariat entre le département de philosophie de l'Université de Nice Sophia Antipolis (UFR LASH), le lycée Guillaume Apollinaire de Nice et le collège Rostand de Nice en vue d'accompagner les élèves dans la réussite de leurs études secondaires et de les aider à s'engager dans la voie exigeante des études universitaires en philosophie

« Vers le Tertiaire Sup » : cordée entre les lycées Bonaparte et Claret de Toulon, La Coudoulière de Six Fours-les-Plages, La Cordeille d'Ollioules, pour sécuriser les parcours des élèves et permettre une orientation réussie vers les STS tertiaires

# Sciences : des initiatives conjointes pour rapprocher lycéens et chercheurs

Afin d'encourager l'orientation des lycéens – et des lycéennes - vers les carrières scientifiques, l'académie de Nice, les deux universités et les laboratoires de Recherche renforcent depuis plusieurs années leur coopération pour que les sciences deviennent « participatives » : chercheurs dans les classes, programmes éducatifs et ressources scientifiques accessibles aux élèves, expérimentations numériques… Parmi les projets emblématiques figurent :

**Le projet MEDITES :** Porté par l'Université Nice Sophia-Antipolis, le dispositif académique MEDITES s'adresse aux jeunes des territoires prioritaires et fédère de très nombreux acteurs de la culture scientifique des Alpes-Maritimes et du Var. Ce dispositif propose aux élèves de suivre des parcours élaborés avec des chercheurs sur 10 séances, sur des thématiques variées, comme la Terre, l'Océan et l'Univers, la Biodiversité, le temps, l'histoire et l'évolution, les sciences du numérique. Une montée en puissance du dispositif est prévue jusqu'en 2017. Medites a concerné 14 classes de 5ème en 2014-2015 et s'adresse cette année à 32 classes de collège, majoritairement au niveau 5ème, et 6 classes de lycée professionnel dans l'académie.

**La Fête de la Science** (du 7 au 11 octobre 2015) **:** l'Université Nice Sophia Antipolis, l'Université de Toulon et les laboratoires de recherche ouvrent très largement leurs portes aux collégiens et lycéens des Alpes-Maritimes et du Var. Le campus Valrose à Nice ouvre son parc à l'occasion de la 11ème édition du Village des Sciences du 7 au 11 octobre, avec des stands d'animations et d'expérimentations, un café des sciences, un « Cinésciences » ainsi que des activités ludiques. L'Université de Toulon organise des conférences et des visites de laboratoires sur le campus de La Garde et ses enseignants-chercheurs et plusieurs laboratoires de recherche présentent également au grand public leurs travaux au Village des Sciences de La Seyne-sur-Mer, du 9 au 11 octobre.

**Les olympiades de mathématiques et de géosciences** sont des concours scientifiques qui permettent chaque année à des lycéens d'enrichir leur culture scientifique au travers de projets innovants. Ces olympiades favorisent l'esprit d'initiative, le goût pour la recherche, la démarche expérimentale et l'intérêt pour le travail en équipe.

**Projet PLUS :** Géoazur a lancé depuis l'année dernière une expérimentation dans plusieurs lycées de l'académie. Il s'agit d'un accompagnement des équipes d'enseignants par un chercheur afin de répondre aux besoins en géosciences. Les chercheurs interviennent à la demande des enseignants : apports d'outils, accueil des lycéens à l'université ou dans un laboratoire pour une conférence, ateliers pratiques, interventions en visioconférence depuis un laboratoire de recherche… La Biologie initie, cette année, un élargissement de la thématique sur le campus de Valrose.

*(suite page suivante)*

**Les stages MathC2+** organisés par les universités Nice Sophia Antipolis et Toulon et l'INRIA en lien avec les équipes pédagogiques de l'académie de Nice, ce dispositif propose aux élèves particulièrement motivés des stages de mathématiques au mois de juin 2015. Proposés sur la base du volontariat, ces stages s'adressent surtout aux élèves à potentiel, qui ne bénéficient pas dans leur entourage d'un environnement naturellement propice au développement d'un projet d'études scientifiques à long terme, et vise notamment les filles.

**Sismos à l'Ecole :** projet de science participative, dans lequel les élèves sont à l'écoute sismique de la Terre. Collégiens et lycéens disposent dans leur établissement de capteurs sismologiques, enregistrent les séismes, implémentent des bases de données réalisées avec la Recherche. Chaque établissement est accompagné par un chercheur de Géoazur. L'académie est pilote dans cette action depuis 1996.

**Mon océan et moi** est un projet éducatif dédié aux océans et aux recherches qui y sont associées destiné à des collégiens des Alpes-Maritimes mené en partenariat avec le laboratoire d'Océanographie de Villefranche / Observatoire Océanologique de Villefranche (LOV/OOV). L'objectif est de sensibiliser les élèves à l'environnement marin en favorisant la collaboration entre les mondes scientifiques et éducatifs.

**Suivi d'une expédition océanographique :** le suivi d'une expédition océanographique dans le cadre d'un programme international de forages océaniques scientifiques (**www.ac-nice.fr/svt/hdc**) permet d'étendre les thématiques de géosciences disponibles pour les enseignants du second degré avec l'aide de chercheurs. L'outil numérique est privilégié : base de données, visioconférences, image numérique, projet de publication scientifique...

**Sciences participatives :** une initiative de communication scientifique grâce au numérique entre lycéens et collégiens avec des chercheurs de l'INRIA avec des rencontres, conférences... dans les établissements dans le cadre du dispositif régional « science culture au lycée ».

**Faites de la Science :** de septembre 2015 à mai 2016. L'Université de Toulon s'associe au concours national « Faites de la science ». Des équipes composées d'élèves des collèges et des lycées du Var s'affrontent pour une joute scientifique fin mars-début avril 2016. Les élèves porteurs des projets soutenus par l'université sont invités à venir exposer leurs travaux sous forme de posters, manipulations, maquettes, site internet, sur le campus au jury du concours constitué d'enseignants et d'enseignants-chercheurs. L'équipe gagnante représente ensuite l'université lors de la phase nationale du concours, qui se tiendra cette année à Saint-Etienne.

# Des stagiaires mieux protégés, l'apprentissage encouragé

## Des stages mieux encadrés, des stagiaires mieux protégés

La loi du 10 juillet 2014 sur les stages vise à :

- renforcer la dimension pédagogique des stages
- encourager le développement des stages dans les formations
- améliorer les droits des stagiaires

Conformément à cette loi, le montant minimal horaire de la gratification des stages de plus de deux mois augmente au 1er septembre 2015 de 3,30 € à 3,60 €, soit environ 45 € supplémentaires par mois, après une première hausse identique depuis le 1er décembre 2014. Les revenus issus de la gratification sont désormais défiscalisés, comme c'est déjà le cas pour les revenus des étudiants-salariés ou des apprentis.

Véritable mode d'emploi de la loi du 10 juillet 2014, le guide interactif des stages étudiants élaboré par le ministère propose de nombreux conseils et recense les informations pratiques et juridiques sur les stages. Un simulateur permet également de calculer le montant minimal de la gratification. **À retrouver en ligne sur http://esr.gouv.fr/guide-stages**

**A savoir sur les stages** : la durée maximale d'un stage est limitée à 6 mois (soit 924 heures) dans un même organisme d'accueil par année d'enseignement. Les stages sont-ils rémunérés ? Dans le cadre d'un stage, on parle de gratification et non de rémunération : moins de 2 mois de stage = gratification facultative, plus de 2 mois de stage = gratification obligatoire.

**Les étudiants de l'Université Nice Sophia Antipolis mieux accompagnés pour leurs stages**

L'Université Nice Sophia Antipolis (UNS) a depuis quelques années, fortement augmenté le nombre de ses formations à finalité professionnelle, ou incluant des stages obligatoires. Ce développement est devenu fondamental en matière d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants et des jeunes diplômés. Pour mieux accompagner et conseiller ses étudiants, l'UNS propose un guide des stages, recensant l'ensemble des formations de l'université et proposant des stages obligatoires. Chaque année, un "tremplin stages" est organisé au mois de décembre. L'objectif est de permettre aux étudiants de trouver un stage, mais également d'éprouver leur projet professionnel et d'incrémenter leur réseau. Plus de 1000 étudiants et près de 80 entreprises participent à cet événement, ce qui en fait le plus important forum de stage de la région PACA.

De plus l'UNS diffuse à ses étudiants tout au long de l'année, des offres de stages via l'environnement numérique de travail et les réseaux sociaux (400 offres diffusées hors tremplin stages). Sur son site web, l'UNS met à disposition des entreprises un formulaire très simple à remplir pour déposer des offres de stage (300 offres ont ainsi été déposées l'an dernier). Un service d'accueil des entreprises vient d'être mis en place, pour faciliter l'interface UNS-Entreprises. Cinq composantes ont décliné ce service sur les campus.

Enfin, des conseillers en insertion professionnelle reçoivent les étudiants sur les 9 campus de l'Université Nice Sophia Antipolis pour les accompagner dans leur recherche de stage (1070 étudiants ont été reçus l'an dernier). Des ateliers et des unités d'enseignement libres de préparation au stage sont également organisés avec 1 200 participants l'an dernier.

# Un nouvel élan en faveur de l'apprentissage

Le gouvernement a fait de l'apprentissage et de l'alternance des leviers prioritaires pour l'emploi des jeunes. L'enseignement supérieur a un rôle déterminant à jouer.

Ce type de formation et d'accès au diplôme correspond à une demande de plus en plus forte des milieux économiques, contribue à la qualité des formations en y introduisant des éléments de pratique professionnelle particulièrement utiles pour l'accès à certains métiers ou professions, favorise l'insertion professionnelle des étudiants tout en leur permettant de disposer d'un revenu supplémentaire.

### Focus sur la première rentrée des apprentis dans la fonction publique

La fonction publique s'ouvre aux apprentis. La fonction publique d'État est sollicitée en tant qu'employeur public afin d'accueillir 4 000 apprentis dès septembre 2015 et 10 000 apprentis en septembre 2016. Tous les ministères sont concernés mais le ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche est en première ligne, comme employeur mais aussi et surtout comme formateur. Cet apprentissage dans la fonction publique est possible dans plus de 3 000 filières de métiers comme les ressources humaines, le domaine budgétaire et comptable, le contrôle de gestion, la maintenance technique, les métiers de l'informatique,…

**Cette année, l'académie de Nice accueille 47 jeunes, du niveau IV au niveau I, au sein des services académiques.**

Pour l'employeur public qu'est l'académie de Nice, accueillir un apprenti c'est :

- donner à des jeunes de meilleures chances de trouver un emploi tout en combattant les inégalités sociales et les discriminations
- valoriser les compétences des professionnels qui accueillent les jeunes et mieux faire connaître les métiers de la fonction publique, ce qui veut dire à terme contribuer à un recrutement large et diversifié au sein de ses services

# L'apprentissage encouragé dans les universités de Nice Sophia-Antipolis et Toulon

**L'Université Nice Sophia Antipolis compte près de 800 étudiants en alternance dont 650 en apprentissage**, répartis dans 40 formations ouvertes à l'alternance (dont 24 à l'apprentissage) dans de nombreuses disciplines. Comme pour les stages, un guide de l'alternance a été édité permettant à la fois aux étudiants mais également aux entreprises de mieux connaitre l'offre de formation de l'UNS ouverte en alternance. La page "Entreprise" de l'UNS permet aux entreprises désirant recruter un étudiant en alternance, de déposer une offre.
Au mois de mars 2015, l'UNS a organisé son **premier forum de l'alternance** sur le campus de Saint Jean d'Angély. Ce forum avait pour objectif de proposer des contrats en alternance et de finaliser de vrais recrutements, ainsi que de promouvoir l'alternance comme une voie de réussite d'insertion professionnelle. Près de 100 contrats en alternance étaient proposés par les 40 entreprises présentes. Une seconde édition sera organisée en 2016.

**L'Université de Toulon compte 220 apprentis à la rentrée 2015** (chiffres stables par rapport à la rentrée 2014) **et 100 contrats de professionnalisation** (contre 70 contrats à la rentrée 2014). Une nouvelle formation en apprentissage a été ouverte à cette rentrée avec le Master « Monnaie, banque, finance, assurance » en contrat de professionnalisation portant à 19 le nombre de formations ouvertes en alternance à l'Université de Toulon.

L'Université de Toulon entretient des liens étroits avec les entreprises du Var, notamment en les mettant en lien avec ses apprentis. L'Université de Toulon organise également des sessions de recrutement et centralise les dossiers de candidature afin d'alléger les démarches administratives des entreprises tout en les rendant plus efficaces.

De leur côté, les étudiants bénéficient d'un accompagnement par la mise en place de réunions d'information, d'atelier d'aide à la rédaction de CV et lettres de motivation ainsi que des simulations d'entretiens. En outre, l'université remet à chaque candidat une pochette contenant des informations sur la nature des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, le planning des formations, le programme pédagogique et une attestation de recrutement. Ainsi, **les étudiants sont mieux préparés au moment de se présenter aux portes d'une entreprise**.

# Un portail numérique unique de la vie étudiante (PVE) créé

Dans le cadre des mesures de simplification des démarches des étudiants qui seront mises en chantier en 2015-2016 suite aux propositions de la concertation vie étudiante, un portail numérique unique de la vie étudiante sera créé en 2015-2016.

## Simplifier les démarches des étudiants

Ce portail permettra aux étudiants d'accéder à l'ensemble des informations utiles à leur entrée dans l'enseignement supérieur et à leur parcours d'étudiant : informations sur les droits (bourses, aides au logement, offres de logement, « simulateur intelligent » de droits), les services de la vie quotidienne (points de restauration, transports, santé et protection sociale), les activités (initiatives culturelles et associatives, activités sportives…), les aides à la mobilité (aides à la mobilité internationale, aides Erasmus+, aides des collectivités territoriales).

Afin de simplifier l'accès à différents services de vie étudiante, ce portail permettra également l'accès et/ou la gestion des services administratifs : demandes de bourses et de logement en cité-U, demandes de caution locative étudiante (Clé), demandes de CMUC et d'ACS, passeport mobilité études. L'étudiant ne saisira qu'une fois les données concernant son identité et ne fournira qu'une fois les documents nécessaires à ses démarches.

**Ouvert en janvier 2015, le portail de vie étudiante migrera vers l'adresse www.etudiant.gouv.fr en janvier 2016.**

# Un engagement pour l'égalité des chances à l'égard des personnes en situation de handicap

Le ministère a élaboré des actions de sensibilisation et d'information en direction des établissements d'enseignement supérieur pour les inciter à mieux inclure les étudiants en situation de handicap :

- mise en place de la charte « Université-Handicap »,
- reconduction de la campagne nationale d'attribution de contrats doctoraux réservés à des étudiants bénéficiaires de l'obligation d'emploi,
- prise en compte du handicap dans tous les accords de branche, meilleure accessibilité des étudiants handicapés aux prochaines élections des représentants étudiants aux conseils des établissements, qui auront lieu en 2016.

### Une cellule d'accueil pour faciliter l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap à l'Université Nice Sophia Antipolis

L'Université Nice Sophia Antipolis compte plus de 250 étudiants en situation d'handicap en contact avec la cellule d'accompagnement des étudiants en situation de handicap. Ce service, créé en 2006, a pour objectifs d'**accueillir, d'accompagner, d'orienter et de conduire ces étudiants vers le monde professionnel**. Elle construit et développe des liens avec l'enseignement secondaire permettant une poursuite d'études facilitée à l'université. Enfin, elle participe à la mise en place d'actions de sensibilisation aux situations d'handicap à l'Université.

De plus, un programme actif et spécifique pour la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap a été co-construit et co-financé avec des grandes entreprises (Amadeus, Arkopharma, BPCA, Cap Gemini, ERDF, Galderma, Kone, SAP, Schneider Electric, Thales). Ce programme a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants en situation d'handicap en les accompagnant dans leurs études, en accueillant des stagiaires et des alternants en situation d'handicap, et en lançant des actions d'information et des parrainages des étudiants.

### La mise en conformité des locaux et un plan handicap à l'Université de Toulon

En application de la réglementation (Agenda d'Accessibilité Programmée – Ad'AP), l'année 2016 constituera la première année d'un premier cycle de trois ans destiné à assurer une accessibilité totale de l'Université de Toulon pour les personnes en situation de handicap.

L'évaluation des non-conformités du patrimoine immobiliser de l'Université de Toulon a été réalisée en 2014. Ce diagnostic a mis en évidence 1.068 points de non-conformité. Un investissement de 0,5 million d'€ par an, sur 2 fois 3 ans, permettra de financer les travaux Ad'AP sans mettre en péril la santé financière de l'établissement.

Au delà de ces dépenses obligatoires, l'Université de Toulon s'engage à fournir un effort particulier dans l'accueil des personnes en situation de handicap en mettant en œuvre des opérations spécifiques (« **plan handicap** »).

### L'Université de Toulon agit en faveur de ses étudiants en situation de handicap

Consciente des problématiques liées au droit à la compensation et à l'accessibilité, l'Université de Toulon, par l'intermédiaire du service Vie Etudiante (Mission handicap), a fait l'**acquisition de boucles magnétiques portatives** : des kits composés d'un émetteur et d'un récepteur permettant aux porteurs de « contour d'oreille » d'obtenir un son de qualité. S'il est principalement destiné aux personnes équipées d'un appareillage auditif, le prêt de ces kits pourrait être élargi à différents publics. Le service Vie Etudiante a fait l'acquisition de 10 kits complets (émetteur, récepteur et casque) ainsi que 9 émetteurs et 2 récepteurs supplémentaires. Le prêt de cet appareillage est gratuit et individuel. Matériel pédagogique, il peut être considéré comme un aménagement d'études et faire l'objet d'un prêt ponctuel ou à l'année.

En ce début d'année universitaire, l'Université de Toulon innove également en mettant en place une nouvelle activité dans la programmation du service des sports : les **sports adaptés**. Chaque vendredi, de 12h à 14h, dans la halle des sports de l'université, les usagers et personnels en situation de handicap, mais aussi les valides, pourront venir pratiquer de nombreuses activités Handisport : basket en fauteuil, Torball (sport collectif pour déficient visuel), volley assis, quad rugby..., encadrées par le responsable de la filière APAS (Activités Physiques Adaptées et Santé) de l'Université de Toulon.

# Une université moderne et tournée vers l'avenir

## Le regroupement des forces au sein de sites attractifs et visibles à l'international

Afin de coordonner leur offre de formation et leur stratégie de recherche et pour améliorer, avec les CROUS, les conditions de la vie étudiante, les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, en conformité avec la loi du 22 juillet 2013, ont regroupé leurs forces au sein d'un même site, mutualisant ainsi leurs énergies et leurs moyens au bénéfice de plus d'efficacité dans leurs missions et d'une plus grande visibilité nationale et internationale. Les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche d'un même territoire académique ou régional se sont réunis.

En France 25 regroupements universitaires et scientifiques ont ainsi vu le jour, dont 20 sous forme de communautés d'universités et d'établissements [COMUE] et 5 sous forme d'associations.

Ces regroupements universitaires et scientifiques s'engagent à développer des initiatives et des projets communs, mutualiser certains services pour les personnels et les étudiants : présentation des offres de formation sur un portail commun au catalogue en ligne ; développement des pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) ; carte d'étudiant multiservice intégrant un système de paiement et donnant, par exemple, accès aux bibliothèques, aux services du CROUS, aux transports, etc.

### Renforcer la notoriété et la visibilité scientifique

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR
www.univ-cotedazur.fr

**Focus sur le regroupement universitaire et scientifique Université Côte d'Azur (UCA)**

L'Université Côte d'Azur (UCA) a été créée en janvier 2015. Elle fait désormais partie des 25 grandes universités françaises. Le dynamisme de la recherche, de la formation et de l'innovation va désormais pouvoir pleinement s'exprimer pour offrir une nouvelle dimension au territoire azuréen.

**UCA a pour ambition d'accroître la visibilité du site et son rayonnement national et international, de mettre en synergie les compétences distinctives et d'organiser la complémentarité et la pluridisciplinarité des Etablissements et Institutions partenaires.** Elle repose sur des forces spécifiques qui rendent le territoire remarquable.

*(suite page suivante)*

**Ses missions :**

- Elaborer et mettre en œuvre des synergies entre les différents acteurs pour construire un établissement de rang mondial en recherche et innovation parfaitement implanté dans son territoire, à fortes visibilité et attractivité internationales, notamment en coordonnant les actions au niveau des appels d'offres nationaux et européens.
  UCA est **candidate au futur Programme d'Investissement d'Avenir** visant à financer les actions d'excellence dans le domaine de la Recherche et de la Formation (IDEX-ISITE) dans tous les grands domaines de la connaissance, avec comme partenaires par le biais de conventions l'INSERM, l'INRA, l'IRD, L'Ecole des Mines de Paris pour son site de Sophia Antipolis et EURECOM. **Le projet présenté, UCA Jedi, a été pré-sélectionné en avril dernier comme projet d'initiative d'excellence par le jury international** ;
- Donner à UCA un rôle leader en matière de transdisciplinarité, en recréant des lieux de foisonnement intellectuel. UCA mettra en synergie sur des projets communs ses diverses composantes thématiques sur la base de l'interaction entre l'excellence des champs disciplinaires, interaction dont émergent les nouveaux concepts scientifiques ;
- Agir au niveau du territoire en multipliant les interactions entre recherche académique et R&D privée ;
- Développer une offre ambitieuse, lisible et attractive de formation à la recherche s'appuyant sur l'excellence scientifique des laboratoires, le caractère interdisciplinaire d'UCA et l'émergence de thématiques nouvelles issues de la demande économique et sociétale. Cette offre coordonnée s'appuiera sur les outils pédagogiques de pointe notamment dans le domaine du numérique ;
- Intensifier les diverses actions au niveau de la culture scientifique pour rendre UCA attractive auprès d'un large public, notamment chez les lycéens, en particulier ceux qui pourraient se diriger vers des études scientifiques.

La création d'UCA traduit la volonté partagée de développer une stratégie de recherche, de transfert et de formation commune aux acteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur le territoire de la Côte d'Azur.

Jean-Marc Gambaudo a été nommé administrateur provisoire d'UCA le 6 mars dernier par l'ensemble des membres qui composent la COMUE. L'élection du Président de la COMUE aura lieu le 25 septembre 2015.

- Les membres d'UCA sont : Université Nice Sophia Antipolis (UNS), Observatoire de la Côte d'Azur (OCA), Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Institut national de la recherche en informatique et en automatique (Inria), SKEMA Business School, EDHEC Business School, Centre Hospitalier Universitaire de Nice (CHU Nice) et un collège d'Ecoles d'Art et de Design : Centre National de Création Musicale (CIRM), Ecole Nationale Supérieure d'Art Villa Arson, Ecole Supérieure de Réalisation Audiovisuelle (ESRA), The Sustainable Design School (SDS), Ecole Supérieure de Danse de Cannes Rosella Hightower et Conservatoire National à Rayonnement Régional de Nice (CNRR).

## L'Université de Toulon dans le projet de site Aix-Marseille Provence Méditerranée

Pour répondre aux exigences de la loi pour l'Enseignement supérieur et la Recherche du 22 juillet 2013, l'Université de Toulon a opté pour son inscription dans le site d'Aix-Marseille Provence Méditerranée, regroupant les universités d'Aix-Marseille, d'Avignon, de Toulon ainsi que l'Ecole Centrale Marseille et l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix, **sous forme d'association.**

Le prochain contrat de site (2018-2022) comportera non seulement un volet spécifique à chaque établissement mais aussi un volet commun sur les axes partagés par chaque établissement.

Néanmoins, l'Université de Toulon souhaite maintenir des relations pérennes avec l'Université Nice Sophia Antipolis dans le cadre de projets développés aujourd'hui à l'échelle académique : formations cohabilitées (dont l'ESPE), laboratoires communs, PEPITE Cré@tude PACA, actions en faveur de l'orientation active, etc.

# Un effort soutenu en faveur de l'immobilier universitaire

Le patrimoine immobilier universitaire représente 40 % de l'immobilier des opérateurs de l'Etat. Le parc immobilier de l'enseignement supérieur et de la recherche est ainsi le plus conséquent de l'Etat juste après celui de la Défense.

## Les Contrat de plan Etat-Région (CPER) au niveau national

Afin d'offrir les meilleures conditions d'étude et de travail à l'ensemble de la communauté universitaire, l'Etat effectue d'importants investissements au cœur des sites universitaires. Le Contrat de Plan Etat-Région est l'outil qui permet d'investir massivement dans l'amélioration du cadre de vie universitaire dans le cadre d'un dialogue étroit avec les collectivités, les universités et les organismes de recherche. Dans le cadre de la vague nouvelle de CPER 2015-2020, l'Etat a donné la priorité à la réhabilitation et à la mise aux normes énergétiques du patrimoine, au logement étudiant et au numérique afin de renforcer l'attractivité des sites universitaires, d'améliorer le confort des étudiants, des enseignants-chercheurs et de tous les personnels universitaires. Ces nouveaux CPER, signés depuis février 2015 incitent les universités non seulement à engager la transition énergétique de leur patrimoine mais aussi à optimiser son usage pour réduire les dépenses de fonctionnement (dépenses en énergies notamment) et dégager ainsi des marges de manœuvre financière au profit de leurs missions de formation et de recherche.

## Le CPER Provence-Alpes-Côte d'Azur 2015/2020

Le contrat de plan État-région (CPER) Provence-Alpes-Côte d'Azur 2015-2020 a été signé le 29 mai 2015. L'Etat et la région PACA consacreront 1,67 milliard d'euros à ce contrat de plan, 826,12 millions d'euros pour l'Etat et 844.6 millions d'euros pour la Région. Près de 2,5 milliards d'euros pourraient être mobilisés, par effet de levier, dans les 6 prochaines années par l'Etat, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Union européenne et les collectivités locales.

Les financements des volets « Enseignement supérieur, amélioration des campus », « Recherche » et « Innovation Transfert » représentent 281,86 millions d'euros dont 139,91 millions d'euros de l'Etat et 141,95 millions d'euros de la région, répartis comme suit :

- 239,20 millions d'euros dans l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation
- 40 millions d'euros dans le développement de l'innovation et des filières d'avenir dont 20Me pour le partenariat régional pour l'innovation
- Plus de 2 millions d'euros dans le développement des infrastructures, des services et des usages numériques

**Dans les Alpes-Maritimes**, le CPER Paca 2015/2020 vient renforcer le développement des campus à enjeux, initié dans le plan « campus prometteur-site de Nice-Sophia Antipolis[1].
(suite page suivante)

[1] L'opération Campus est un plan de grande ampleur en faveur de l'immobilier universitaire représentant un investissement de plus de cinq milliards d'euros. Il s'agit de construire des campus durables qui soient des lieux de vie, de créativité et d'innovation, susceptibles d'attirer et de former les étudiants de France, d'Europe et du monde entier. Parmi ces campus, 5 sites sont labellisés « campus prometteurs » dont celui de Nice-Sophia Antipolis.

Grâce à ces plans contractualisés, environ 50 millions d'euros d'investissement, dont un peu plus de 36 millions apportés par l'Etat et la région, sont prévus pour construire et équiper l'Écocampus de la plaine du Var. Les projets concernés sont la réalisation et l'équipement des futurs bâtiments de l'Institut Méditerranéen du Risque, de l'Environnement et du Développement Durable (IMREDD) et de l'Institut de Physique de Nice. Pour la vie étudiante, la rénovation de la « résidence Jean Médecin », située à proximité de la plaine du Var, est inscrite au CPER, pour un montant de 10 millions d'euros, avec un soutien financier de 6,5 millions de l''Etat et de la région PACA. Elle concerne 900 logements.

Toujours avec les deux plans de financements, plus de 20 millions d'euros d'investissement sont également prévus pour l'opération immobilière et l'équipement du campus « bio Santé » Pasteur.

Après l'aménagement du campus Campus SophiaTech (ex. campus STIC) à Sophia Antipolis, déjà réalisé et financé dans le cadre du plan « campus prometteur », le nouveau CPER 2015-2020 a inscrit une participation de la région PACA et de l'Etat de près de 8 millions, pour soutenir les projets d'équipement des centres de recherche. Le montant total d'investissement prévu pour ces équipements est de l'ordre de 20 millions d'euros,

**Dans le Var**, avec un apport de l'Etat et la région d'environ 14 millions, un investissement de 22 millions d'euros est prévu dans le cadre du CPER 2015-2020 pour réaliser la réhabilitation des bâtiments d'enseignement du Campus de La Garde/La Valette (rénovation de la Faculté des sciences, reconstruction de l'IUT). S'ajoutent environ 20 millions d'euros de construction et d'équipement pour les centres de recherche. Concernant la vie étudiante, la réalisation de 200 nouveaux logements à proximité du campus du centre de Toulon est inscrite au CPER Paca 2015/2020.

# Le numérique au service des étudiants et des établissements

## Le développement des MOOCs, les cours en ligne ouverts à tous

FUN (France Université numérique) est une plateforme de **MOOC (Massive Open Online Courses, en français « Cours en ligne ouverts à tous »)** mise à disposition des établissements de l'enseignement supérieur français et de leurs partenaires académiques dans le monde entier. Lancée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en 2013, cette initiative vise à fédérer les projets des universités et écoles françaises pour leur donner une visibilité internationale, et **permettre à tous les publics d'accéder à des cours variés et de qualité où qu'ils soient dans le monde**.

**www.france-universite-numerique-mooc.fr**

Le portail « France université numérique » va devenir, d'ici la fin de l'année, le portail sup-numérique. Tous les cours présents sont conçus par des professeurs d'universités et écoles françaises et leurs partenaires académiques internationaux. Les étudiants et les internautes peuvent suivre ces cours **de manière interactive et collaborative, à leur rythme**. Le catalogue de cours disponibles s'enrichit continuellement pour proposer une variété de formations répondant aux besoins de tous les publics.

## 1 million de personnes déjà inscrites

A ce jour, FUN enregistre sa 1 000 000ème inscription et offre plus de 100 MOOCs réalisés par plus de 50 établissements d'enseignement supérieur dont 3 établissements étrangers. Les étudiants en formation initiale ou formation continue peuvent y trouver une vingtaine de cours de niveau universitaire sur des sujets d'informatique, réseaux et télécommunications, de physique, et également en droit, et en gestion d'entreprise. Outre les étudiants et les personnes en formation tout au long de la vie, la plateforme FUN s'adresse également au grand public et les personnes en recherche d'emploi peuvent y trouver plusieurs cours les incitant à innover et entreprendre dans une logique de reprise économique.

Un appel à projets du Commissariat Général à l'Investissement (CGI) a été lancé cette année pour soutenir des projets ambitieux, destinés à amorcer une dynamique nouvelle de transformation de l'offre de formations numériques dans l'enseignement supérieur.

L'objectif de cet appel à projets est d'accélérer la création de MOOCs, de cursus en ligne et de dispositifs de formations numériques de qualité, afin de développer l'attractivité internationale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, de promouvoir des dispositifs pédagogiques innovants par le numérique et de conforter une dynamique de formations universitaires tout au long de la vie.

**Déjà trois MOOCs avec l'Université Nice Sophia Antipolis :**

- « Learn HTML5 from W3C » de formation aux technologies du web. Ce MOOC, en anglais, est animé par un enseignant-chercheur azuréen et permet aux participants de découvrir et de mettre en pratique les nouvelles fonctionnalités du langage HTML5, ainsi que de créer des sites et des applications web riches.

- « BD2 : des bases de données à Big Data » - Ce MOOC, piloté par un professeur en informatique de l'Université de Nice Sophia Antipolis et un directeur de Recherche d'Inria, permet d'avoir une grille de lecture conceptuelle des différents systèmes de données. Ce cours s'est terminé en février 2015 avec plus de 5 000 inscrits.

- « Courlis » est un MOOC francophone de statistique appliquée, développé par l'Université de Lorraine et dont l'Université Nice Sophia Antipolis est partenaire : courlis-pf.univ-lorraine.fr/

Le Cnous et Animafac, réseau d'associations étudiantes, ont décidé de lancer en octobre 2015 la 2ème édition du MOOC « créer et développer son association étudiante ». Ce MOOC permet d'aborder les différentes facettes d'un projet associatif, de sa définition à sa mise en œuvre, en passant par des pistes de financement, des éléments sur la communication ou l'animation d'une équipe de bénévoles.

# Place au numérique et aux pédagogies innovantes

L'interaction entre nouvelles pédagogies et nouvelles technologies implique de repenser l'espace d'enseignement. Le numérique bouleverse en effet le mode de transmission traditionnel des connaissances qui repose sur le fait d'être avec un enseignant en temps réel. L'utilisation du numérique donne la possibilité à l'étudiant d'étudier seul ou en groupe, en présence ou à distance, notamment avec les MOOCs et les classes inversées.

### Une formation aux pédagogies innovantes à Nice

Depuis deux ans déjà, un diplôme universitaire (DU) de formation aux pédagogies innovantes est ouvert à l'Université Nice Sophia Antipolis, pour les enseignants et les enseignants-chercheurs (exclusivement). Les quatre modules ont évolué suite aux retours d'expérience. Désormais les inscrits suivront un parcours de formation plus logique, allant de la maîtrise des outils numérique à la mise en place d'une formation à distance, en passant par la pédagogie interactive en présentiel et les nouveaux moyens d'évaluation des étudiants. Le DU peut être suivi en deux ans, mais dans l'ordre des modules évoqués. L'équipe pédagogique est restée la même, et, plus que jamais, son engagement au cœur de cette formation innovante est prioritaire. Les premiers lauréats de ce DU sont devenus, depuis, les meilleurs ambassadeurs dans les différents campus de l'université. **En savoir plus : unice.fr/pi/formations/dupi**

### 80 formations en lien avec les évolutions du numérique avec Telomedia et l'INA

Pour répondre aux évolutions permanentes dans les métiers du numérique, l'Université de Toulon et son nouveau service Telomedia, pionnier dans les technologies et le transmédia, ont élaboré un partenariat avec l'Institut National de l'Audiovisuel (INA). Ce dernier souhaitait en effet implanter son premier centre de formation hors Paris « INA Expert » à Toulon. Dans le cadre de cette collaboration, 80 formations continues sont proposées aux professionnels de la production, des jeux vidéo, du web ou du journalisme, bénéficiant des matériels de pointe de la plateforme technologique récemment créée.

### Multimédia et internet sur le campus de Toulon-Porte d'Italie

En 2014, trois composantes de l'Université de Toulon avaient rejoint la Faculté de droit, sur le campus de Toulon-Porte d'Italie : Ingémédia (Information-communication), la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion et l'Institut d'Administration des Entreprises. Depuis la rentrée 2015, l'IUT Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI) a rejoint le campus de Toulon-Porte d'Italie. Plus de 200 étudiants sont ainsi venus renforcer la dynamique autour du numérique initiée l'année dernière. Les étudiants de MMI peuvent aujourd'hui s'appuyer sur les équipements de pointe de Telomedia, pôle de création et de production audiovisuelle et numérique pour parfaire leur formation. Dans les domaines du multimédia, de l'Internet, des réseaux, de l'informatique et de la communication, le DUT MMI forme en 2 ans des professionnels de la conception et de la réalisation de produits et de services multimédias, en ligne ou hors ligne. Ces produits et services interactifs transmettent, par l'intermédiaire de supports de communication et de médias numériques, des contenus adaptés à leurs destinataires.

# Une offre de formation plus lisible et innovante

## Simplification des intitulés de formation pour une meilleure lisibilité

La loi du 22 juillet 2013 a permis la simplification des intitulés de formation avec pour objectifs :

- d'améliorer l'orientation et l'insertion des jeunes
- de rendre les formations universitaires, dont la qualité est largement reconnue, plus accessibles et plus lisibles pour les jeunes, les familles, les futurs recruteurs.

Ces intitulés, plus stables dans le temps, faciliteront par ailleurs la constitution de réseaux d'anciens.

| Avant | Après |
|---|---|
| 322 mentions de licence | 45 mentions de licence |
| 1 800 intitulés de licence professionnelle | 173 intitulés de licence professionnelle |
| 5 000 spécialités de masters | 251 intitulés de mentions de masters |

**Exemple avec l'Université Nice Sophia Antipolis**

Depuis 2 ans L'UNS travaille sur son offre de formation, la rendant ainsi plus lisible et simplifiant son nombre de mentions de licences, ses intitulés de licences professionnelles et de masters. L'université propose désormais 27 mentions de licence, 30 spécialités de licence professionnelle, 28 mentions de master, 11 DUT et 4 diplômes d'ingénieurs.

L'évaluation des formations démarre actuellement pour un dossier complet à déposer en octobre 2016. La première différence dans la relation nouvelle entre le ministère et les universités réside dans l'évaluation a posteriori avec la mise en place d'une démarche de suivi et d'amélioration progressive plus formalisée qu'avant et étendue à de nouveaux champs comme celui du coût des formations.

## Exemples de formations innovantes dans l'académie

### Une offre de formation appuyée sur les enjeux du territoire et les besoins du monde socio-économique avec l'Université Nice Sophia Antipolis

L'Université Nice Sophia Antipolis propose des diplômes universitaires (DU) co-construits avec des acteurs locaux et/ou grands groupes. C'est ainsi que l'ISEM (Institut Supérieur d'Economie et Management) a signé avec le groupe ORPEA une convention de partenariat en matière de formation pour accompagner le 1er groupe français d'EHPAD dans sa stratégie de développement à l'international en participant à la formation de ses cadres opérationnels à l'étranger. Ce partenariat se concrétise par la création d'un diplôme d'université sur la gestion d'une maison de retraite à destination des cadres nationaux et internationaux d'Orpéa : l'ISEM s'occupe des enseignements généraux et théoriques (économie, management, hygiène et sécurité, etc.) et Orpéa du volet pratique, un stage complète cette formation.

Dans la même logique, l'UNS a mis en place un DU "Référent handicap" qui doit permettre aux professionnels de prendre en compte au sein de leur entreprise ou établissement ou association, la personne en situation de handicap.

### Un nouveau Master en alternance avec l'Université de Toulon

Depuis la rentrée 2015, le Master en alternance « Monnaie Banque, Finance, Assurance Spécialité Conseiller Banque et Assurances » apporte des compétences directement opérationnelles aux jeunes diplômés, en matière de promotion et de vente des produits liés à la « bancassurance ». Dispensée sur deux années, la formation est encadrée par un contrat de travail et permet aux diplômés de répondre aux besoins de clients particuliers dits "haut-de-gamme", de professionnels ou d'entreprises.
La formation est adossée au laboratoire de recherche LEAD, (Laboratoire d'Economie Appliquée au Développement) dont une thématique de recherche porte particulièrement sur la transmission de la politique monétaire, la gestion des risques et la réglementation bancaires ou plus généralement sur les marchés financiers.

### Une offre de formation innovante dans les sciences de la mer dans le Var

L'Université de Toulon propose une offre de formation en cohérence avec les besoins socio-économiques de son territoire, avec un focus particulier sur les thématiques liées aux activités marines.

**SeaTech :** située sur le campus de La Garde-La Valette, l'école d'ingénieurs SeaTech accueille en cette rentrée sa seconde promotion : 113 élèves de 1ère année, dont 74 recrutés sur les Concours Communs Polytechniques (CCP). Elle propose une formation dans 4 grands domaines : génie maritime, mécanique, matériaux, informatique et réseaux. Seatech rejoint le réseau Polymeca qui rassemble 8 écoles d'ingénieurs publiques autour de parcours de spécialisation en sciences mécaniques. Certaines forment des ingénieurs généralistes et dispensent progressivement des enseignements de spécialisation, d'autres sont des écoles spécialisées dès la première année de formation. Ces parcours bi-diplômants en 4 ans permettent aux étudiants d'obtenir le diplôme de deux écoles d'ingénieurs, et de faire valoir des compétences élargies. **www.seatech.fr**

**Cosmer.** Ouvert en 2014, le laboratoire Cosmer de l'Université de Toulon regroupe des compétences en robotique mobile, en éco-conception et en optimisation des systèmes mécaniques. L'un des principaux objectifs consiste à développer des activités de recherche en robotique marine avec des acteurs publics et privés de la région. Il apporte notamment un soutien scientifique aux formations dispensées à Seatech.

### Un diplôme d'ingénieurs en sciences et technologies des médias numériques porté sur le transmédia et la ville intelligente

L'Université de Toulon et le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) s'associent pour proposer un diplôme d'ingénieur transmédia, en sciences et technologies des médias numériques. Ce diplôme d'ingénieur vise à former des développeurs et des chefs de projet dans le secteur de la communication transmédia. Ce diplôme est tourné vers le développement de plateformes techniques et le développement informatique d'applications.

La mutation des médias engendre en effet de nouveaux métiers et de nouvelles approches : toute une gamme de compétences le long de la chaîne de conception, de fabrication et de diffusion est concernée. Les débouchés se trouvent chez les prestataires et les sociétés de conseil informatique et viennent répondre aux difficultés de recrutement du secteur. Cette formation vise aussi à produire des ingénieurs qui seront à l'origine de leur propre emploi, contribuant à renouveler et dynamiser l'offre de prestation et de contenus créatifs sur le territoire.

# L'esprit d'entreprendre encouragé chez les jeunes

L'accompagnement et la formation à l'entrepreneuriat sont au cœur des missions des PEPITE (Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat). Tout étudiant ou jeune diplômé (du bac au doctorat) souhaitant être formé à l'entrepreneuriat et à l'innovation peut être accompagné et aidé au sein des 29 PEPITE qui maillent aujourd'hui le territoire national, et constituent un point d'entrée de référence pour les étudiants intéressés par l'entrepreneuriat.

Associant établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs), acteurs économiques et réseaux associatifs, les PEPITE sont ancrés sur le territoire et ouverts sur les écosystèmes socio-économiques environnants.

## Le Pépite Cré@tude PACA-EST

**Pépite Cré@tude PACA-EST**, piloté par l'Université de Toulon et l'Université Nice Sophia Antipolis, a pour objectif de faire prendre conscience aux étudiants qu'ils sont acteurs de leur propre avenir et que de multiples possibilités s'offrent à eux, notamment celle de créer leur propre activité.

L'entrepreneuriat est une attitude qui recouvre des situations professionnelles diverses comme la création d'entreprise, mais aussi la reprise d'entreprise, le statut d'auto-entrepreneuriat et les professions libérales, l'entrepreneuriat social notamment dans des structures associatives, ainsi que l'entrepreneuriat dans des organisations existantes.

Le Pépite PACA-EST rassemble, dans les Alpes-Maritimes et le Var, les principaux établissements de l'enseignement supérieur public, les grandes écoles de l'enseignement supérieur privé, les principaux acteurs de l'innovation et les réseaux professionnels autour d'une mission considérée comme essentielle pour l'avenir de notre pays et de notre territoire à savoir, **la formation des étudiants à l'esprit entrepreneurial en vue de la création ou la reprise d'entreprise**. De nombreux partenaires socio-économiques et associatifs soutiennent également le projet

Le PEPITE Cré@tude PACA-EST a pour objectif de faire prendre conscience aux étudiants qu'ils sont acteurs de leur propre avenir et que de multiples possibilités s'offrent à eux, notamment celle de créer leur propre activité, de se réaliser professionnellement et de créer des richesses économiques et sociales, des emplois.

**Focus sur la première pépinière universitaire entreprise de France**

Fruit d'une étroite collaboration entre le CROUS de Nice-Toulon et l'Université Nice Sophia Antipolis, une partie du restaurant universitaire de Carlone (faculté des lettres, arts et sciences humaines) a été intégralement transformée pour accueillir la pépinière et ses quatre premières entreprises.

(suite page suivante)

Les travaux, à hauteur de 172 000€, ont été financés par le CROUS de Nice-Toulon. Actuellement, 4 entreprises, gérées par des étudiants-entrepreneurs, sont hébergées à Carlone :

- Anasounds (sounds lovers - conception d'effets sonores analogiques)
- Cinquante5 (agence de communication)
- Infini automation (création de domotique)
- Studio Fettle (maison sport santé)

**Les étudiants entrepreneurs**

Les étudiants disposent notamment de bureaux fermés à loyer particulièrement attractif, d'une salle de réunion, d'un photocopieur, d'un local de stockage et d'un espace d'exposition. Autre avantage non négligeable, le logement personnel des étudiants-entrepreneur pourra se faire en résidence universitaire pendant 3 ans après l'obtention du dernier diplôme (résidence d'entrepreneurs).

En échange, et afin de diffuser la culture entrepreneuriale auprès des lycéens et des étudiants, les étudiants-entrepreneurs accueillis dans les pépinières effectueront des actions de sensibilisation à la création d'entreprises auprès des étudiants de la région, à l'occasion de rencontres organisées dans les restaurants et les résidences universitaires, à l'AgoraE de Nice (association étudiante), lors de journées portes ouvertes des campus et d'actions liées à la continuité lycée/collège. Le Crous sera particulièrement attentif à favoriser l'accueil d'étudiant-entrepreneur boursier.

## Le bureau d'aide à la création d'entreprise à Nice

Aujourd'hui de plus en plus d'étudiants sont attirés par la création d'entreprise. L'Université Nice Sophia Antipolis (UNS) a créé un bureau d'aide à la création d'entreprise (BACE) pour **accompagner les étudiants désireux de créer ou de reprendre une activité dans leurs démarches**. Ce bureau s'adresse à tous les étudiants et diplômés de l'UNS ainsi qu'aux enseignants désireux d'intégrer dans leurs programmes une dimension entrepreneuriale.

L'accompagnement des étudiant(e)s est personnalisé en fonction de leur parcours de formation et de leurs projets. Les différents dispositifs d'accompagnement proposés par le BACE s'appuient sur de nombreux partenariats établis avec des professionnels de la création/reprise d'entreprise situés sur tout le territoire d'intervention de l'université.

Le BACE permet aux étudiants-entrepreneurs de l'UNS, inscrits au Diplôme Etudiant Entrepreneur (D2E), d'effectuer un stage de fin d'études au BACE, consacré à une création/reprise d'entreprise. Pendant toute la durée de leur stage, les étudiants sont hébergés dans une pépinière d'entreprises et sont conseillés et suivis par un spécialiste du conseil en création d'entreprise. Unice Club Entrepreneurs est une communauté de créateurs d'entreprises, tous diplômés de l'Université Nice Sophia Antipolis. Il permet de développer un réseau de contacts professionnels, d'affaires, de partenariats, et représente une opportunité d'utiliser de manière optimale les ressources vives de l'Université.

Depuis sa création, le BACE a accompagné de nombreux projets. **71 porteurs de projets ont été reçus par le BACE en 2014-2015** et au total plus de 165 étudiants reçus depuis la création du bureau. Près de 300 étudiants ont suivi des modules dédiés à la création d'entreprise ou au montage de business plan. Pour cette année, 46 étudiants ont déposé leur candidature pour obtenir le statut d'étudiant-entrepreneur.

**En savoir plus sur http://unice.fr/unicepro/entrepreunariat**

# La création d'un statut étudiant-entrepreneur

Un statut étudiant-entrepreneur a été créé. Il permet aux étudiant(e)s et aux jeunes diplômé(e)s d'élaborer un projet entrepreneurial dans un PEPITE avec un aménagement des études de jeunes porteurs de projet, et le maintien des avantages sociaux pour les jeunes diplômés qui tentent l'aventure de l'entrepreneuriat. Le diplôme d'établissement « étudiant-entrepreneur » (D2E) accompagne le statut d'étudiant-entrepreneur : il permet de mener à bien son projet avec un maximum de sécurité et de visibilité (validation du projet entrepreneurial à la place d'un stage ou d'un projet de fin d'études, droit à la césure ; la possibilité de convertir le diplôme « étudiant-entrepreneur » (D2E) en ECTS dans le diplôme national).

**Quels sont les avantages du statut d'étudiant-entrepreneur ?**

- Accès à un diplôme dédié à l'entrepreneuriat, le diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur.
- Pour les jeunes diplômés, prolongation des avantages étudiants (couverture sociale, restauration, transports…), via l'inscription au diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur.
- Possibilité de bénéficier d'un aménagement d'études : l'étudiant peut travailler sur son projet entrepreneurial à la place d'un stage ou de son projet de fin d'études.
- Reconnaissance du projet d'entreprise comme une composante du parcours de formation (crédits ECTS).
- Accès aux espaces de travail collaboratif du PEPITE (co-working, fablabs…).
- Accompagnement par deux tuteurs, un enseignant et un référent externe, dans le cadre du PEPITE.

Possibilité de signer un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) avec une structure type incubateur ou autre.

# La réforme de la formation des enseignants consolidée

Avec la rentrée 2015, la première promotion d'enseignants et personnels d'éducation formée dans les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) est accueillie dans les écoles et les établissements scolaires.

**Placée au cœur des universités, la réforme de la formation des enseignants se renforce afin d'offrir à tous les étudiants désireux de rejoindre l'éducation nationale une formation exigeante et de qualité alliant formation disciplinaire, recherche et professionnalisation.**

L'alternance est au cœur de cette formation : elle permet d'initier le futur enseignant aux gestes professionnels attendus dans son métier, au travail en équipe, à la prise en compte des publics scolaires dans leur diversité. Elle repose sur un équilibre entre enseignements, stages et périodes en situation.

## L'Espé de l'académie de Nice

L'ESPE et les services académiques affichent une réelle volonté de collaborer pour former les futurs enseignants et jeunes titulaires. A la rentrée 2015, tous les enseignants et personnels d'éducation titulaires 1ère année de l'académie recevront 60h de formation destinées à prolonger et à développer les contenus du master des métiers de l'enseignement et de l'éducation (MEEF) sur des aspects tant disciplinaires/didactiques que transversaux du métier.

L'ESPE accueille cette année 1 430 étudiants : 620 étudiants en 1ère année de master (M1), et 810 étudiants en 2nde année de master (M2), dont 670 stagiaires dans les trois mentions du master MEEF (1er degré, 2nd degré et encadrement éducatif).

**En savoir plus sur L'ESPE de l'académie de Nice (cf. p. 43)**

# Une université ouverte sur le monde

## Coopération internationale & européenne

Afin de maintenir et de renforcer la position de la France comme grande puissance culturelle, économique et scientifique, **l'internationalisation de l'enseignement supérieur est une exigence**. Il est impératif de donner à tous les jeunes les compétences et les repères, interculturels et linguistiques, indispensables face à cette nouvelle donne. Il est également essentiel d'attirer en France les talents étrangers au bénéfice de la qualité de notre recherche, de notre créativité et de la modernisation de notre économie. Plus globalement l'accueil d'étudiants étrangers dans les établissements français ou via les MOOCS constitue un levier déterminant d'influence économique et culturelle auprès des futures élites mondiales.

L'action européenne et internationale du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, articulée avec celle du ministère des Affaires Etrangères et du Développement International et des instances européennes, vise à renforcer les positions de la recherche et de l'enseignement supérieur français sur la scène européenne et mondiale et à promouvoir un modèle propre d'internationalisation qui allie excellence, innovation et défense des valeurs humanistes.

## Renforcer la mobilité européenne et internationale des étudiants en soutenant davantage les plus modestes

Les études montrent qu'un jeune qui a une expérience à l'étranger a 60% de chances supplémentaires d'obtenir un emploi. Toutes destinations confondues, on estime à 25% le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur français qui bénéficient d'une période à l'étranger en relation avec leurs études. Dans cette même optique, le ministère soutient la mise en place rapide d'une carte d'étudiant européenne.

### Nice Sophia Antipolis, une université ouverte sur le monde

- Particulièrement ouverte sur le monde, l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS) conduit une politique internationale dynamique qui repose sur des coopérations riches et variées. **L'UNS a conclu plus de 500 accords internationaux sur tous les continents**. L'UNS accueille chaque année près de 20% d'étudiants étrangers (la moyenne nationale est autour des 12%), plus de 130 nationalités y sont représentées.
- Une cellule de montage et gestion des projets européens de type "Erasmus +", a été créée, constituée d'agents bénéficiant de l'expertise requise et très efficaces. L'UNS a ainsi remporté un beau succès dans sa candidature dans le cadre du **nouveau programme Erasmus + "mobilité internationale de crédits"**, pour lequel elle est l'université française qui a reçu la plus grosse dotation. Cela permet le financement de mobilités avec des universités sélectionnées dans différents pays du monde, identifiées comme partenaires stratégiques dans la perspective de la candidature "JEDI" d'UCA pour le programme d'investissement d'avenir "Initiative d'excellence".
- L'UNS s'est aussi attachée à améliorer encore les conditions d'accueil des étudiants et enseignants-chercheurs étrangers, en développant le dialogue avec le CROUS, pour appréhender avec plus d'efficacité les enjeux de logement, et avec la Préfecture en ce qui concerne les procédures de visa, qui font l'objet d'une coopération accrue, plus fluide, pouvant se traduire à terme par la création à Nice d'un guichet de la préfecture au sein de l'université.

- La 3ème édition du **Welcome Book** (français/anglais) : ce guide, élaboré en partenariat avec l'association ESN-Nice (Erasmus Students Network - Nice), est distribué aux étudiants étrangers et mis en ligne sur le site web de l'Université. Il présente l'université et ses bureaux des relations internationales, la région et la ville de Nice et contient un grand nombre d'informations pratiques sur les services proposés par l'Université Nice Sophia Antipolis et sur la mobilité (visas et titres de séjour, logement, restauration etc.).
- Soutien à l'organisation des **Welcome Day** : organisées en octobre et en février, ces 2 journées permettent d'accueillir les étudiants internationaux qui arrivent à l'université. Cette manifestation est organisée par l'association ESN-Nice, avec le soutien de l'Université Nice Sophia Antipolis.

### Un nouveau service d'accueil en gare et aéroport à Nice avec le Crous

- Un service d'accueil en gare et aéroport a été mis en place fin août 2015 par le Crous de Nice-Toulon pour faciliter l'arrivée des étudiants logés en résidence universitaire à Nice.

### Les dispositifs de l'Université de Toulon pour l'accueil des étudiants étrangers

**Des dispositifs pour mieux accueillir et mieux informer**

- **Les étudiants en mobilité conventionnée sont tous accueillis individuellement** au service des relations internationales (SRI). Toutes les informations relatives à leur séjour leur sont transmises. Dès leur arrivée, il leur est remis un kit d'accueil comprenant de la documentation pratique (plan, bus,...) et de la documentation l'Université.
- **Tutorat d'accueil** : un tutorat d'accueil a été mis en place par le SRI par l'intermédiaire d'une association d'étudiants. Les étudiants qui le souhaitent peuvent être accueillis en gare et accompagnés dans leurs premiers jours à l'université.
- Mis en place à la rentrée 2015, le **Buddy programme** est un parrainage des étudiants étrangers par des étudiants de Toulon. Il propose **aux étudiants étrangers d'avoir un contact avec un étudiant de l'université avant leur arrivée en France** afin que les nouveaux arrivants ne soient pas seuls les premiers jours.
- **Logement** : les étudiants en échange sont prioritaires pour un logement Crous sur le campus à la résidence universitaire.

**Des actions pour une meilleure intégration des étudiants entrants** :

- **Week-end d'intégration** : les étudiants entrants participent à un week-end d'intégration sur l'Ile de Porquerolles.
- **« Rencard international »** : les étudiants entrants sont invités à participer tous les mercredi soir à un « rencard international » organisé par l'Université de Toulon en partenariat avec une association d'étudiants, dans un lieu festif de la ville.
- **Déjeuner du monde** : les étudiants entrants participent, dans le cadre de la semaine du « printemps de l'Université» durant le mois de mars au « Déjeuner du monde ». Ils doivent confectionner une spécialité gastronomique de leur pays pour la faire goûter à la communauté universitaire toulonnaise. Cette opération encourage la découverte des cultures et l'échange d'expérience.
- **Le tandem linguistique** : le service des relations internationales (SRI), en partenariat avec la BU et le Centre de Ressources en Langues (CRL), propose **aux étudiants internationaux en Français Langues Étrangères (FLE) d'améliorer leur français** et **aux étudiants français de pratiquer la langue étrangère** de leur choix. L'idée est de sortir du cadre strict de la classe et de se rencontrer chaque semaine en tête à tête avec leur partenaire tandem pour discuter au Café BU - et dans d'autres lieux s'ils le souhaitent.

# La recherche et l'enseignement supérieur se mobilisent pour le climat

L'accueil de la COP21 par la France est l'occasion de mettre en lumière la cohérence entre les actions de formations de plus de 90 000 étudiants et la gestion respectueuse des enjeux climatiques d'un parc immobilier public de plus de 18 millions de $m^2$, de première importance dans le patrimoine de l'État.

La recherche a eu et continue d'avoir un rôle déterminant pour identifier, observer, analyser, modéliser les changements climatiques et leurs impacts au niveau mondial. Réunie sous la bannière commune « La recherche se mobilise pour le climat », la communauté scientifique fait vivre la science dans le cadre de la COP21 : colloque scientifique à Paris en juillet, exposition dans le cadre de « Solutions COP 21 » au Grand Palais du 4 au 10 décembre, journée débat en décembre au Bourget, exposition itinérante du train du climat dans le cadre de la fête de la science…

### L'Université Nice Sophia Antipolis parmi les plus engagées dans le développement durable

L'Université Nice Sophia Antipolis (UNS) prépare l'avenir. Depuis 2009, elle met en œuvre le **Plan vert**, un plan d'actions en faveur d'un mode de développement soutenable. Celui-ci est construit conformément au référentiel national élaboré par la Conférence des Présidents d'Université (CPU), la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) et d'autres parties prenantes comme le réseau français des étudiants pour le développement durable (REFEDD).

Les actions préconisées dans ce référentiel visent à aider les établissements d'enseignement supérieur à être plus responsables, c'est-à-dire à créer des conditions sociales favorables pour leur personnel et leurs étudiants, à diminuer leurs impacts négatifs sur l'environnement, tout en étant économiquement viables.

Une évaluation du Plan vert est réalisée chaque année. On constate une progression de 5% par an des résultats de l'université depuis l'évaluation de l'année universitaire 2009-2010. Cela a permis à l'établissement d'être classé, par le magazine l'Express en 2013, **parmi les 4 universités françaises les plus « engagées dans le développement durable ».** C'est grâce aux contributions de chacun à cette opération collective que ces résultats ont pu être atteints et notamment celles du personnel et des étudiants qui ont adopté des comportements responsables.

De plus, l'Université Nice Sophia Antipolis a réalisé son **premier bilan d'émissions de gaz à effet de serre en 2012** et un nouveau bilan sera effectué pour la fin de cette année. L'établissement a mis à disposition de ses sites niçois des équipements pour le tri des déchets (papier, emballages et cartons, verre (pour certains) ; cartouches d'encre et de toner, piles, capsules en aluminium, CD/DVD, petits déchets d'équipements électriques et électroniques).

L'établissement a équipé des salles pour la visioconférence et il a acquis une licence Adobe Connect, afin de permettre au personnel et aux étudiants d'assister à des réunions et des cours à distance. Ainsi, ils peuvent accéder plus facilement à la connaissance et, en diminuant leurs déplacements, réaliser des économies d'énergie, réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et de polluants et gagner du temps.

## L'Université de Toulon se mobilise pour promouvoir des pratiques éco-responsables et l'égalité femme/homme

L'Université de Toulon souhaite s'emparer d'enjeux sociétaux pour jouer un **rôle moteur dans la promotion de l'égalité femme/homme et des pratiques éco-responsables**.

Suite aux élections d'avril 2015 qui ont vu le renouvellement de la Présidence, l'Université de Toulon a nommé pour la première fois, une vice-présidente au développement durable et à l'égalité femme/homme. Durant ces quatre prochaines années, elle sera notamment chargée de mener **une politique volontariste de réduction de la consommation énergétique**.

Dans cette optique, l'Université de Toulon a acquis deux nouveaux véhicules, l'un électrique l'autre hybride, afin de d'accompagner le renouvellement nécessaire du parc automobile de la Direction du patrimoine et des services techniques (DPST) vers une transition écologique.

D'ici la fin de l'année, l'Université de Toulon accueillera également un invité d'honneur, Brice Lalonde, conseiller spécial pour le développement durable à l'Organisation des Nations Unies et ex-coordonnateur exécutif de la COP20 (Rio de Janeiro).

Enfin, l'Université de Toulon sera indirectement présente à la 21ème conférence des parties de la convention cadre des Nations-unies sur les changements climatiques 2015 (COP 21). L'un de ses chercheurs, ayant activement participé à l'expédition Tara Méditerranée, sera à bord de la goélette Tara, amarrée sur les quais de Seine durant la COP21.

# Annexes

# L'Université Nice Sophia Antipolis

www.unice.fr

**L'université Nice Sophia Antipolis** (UNS) est une université jeune et dynamique qui fête en 2015 ses 50 ans. Elle se caractérise notamment par sa pluridisciplinarité, son activité intensive de recherche, son rayonnement international et son ancrage au territoire grâce à ses multiples implantations. Elle accueille chaque année plus de 27 000 étudiants, dont environ 1 300 doctorants et près de 20% d'étudiants internationaux.

Pour la rentrée 2014-2015, ce sont 27 484 étudiantes et étudiants qui se sont inscrits à l'Université Nice Sophia-Antipolis,

- dont 19 302 inscrits en cursus LMD (y compris licence professionnelle) (soit 70,23% des inscrits) :
  - 11 494 inscrits en Licence (LMD) et 674 inscrits en Licence Professionnelle
  - 5 855 inscrits en Master (LMD)
  - 1 279 inscrits en Doctorat (LMD)
- dont 2 114 inscrits en DUT
- dont 1 125 inscrits en formation Ingénieur
- dont 3 319 inscrits en formations médicales et odontologiques (hors Master LMD, hors DU, hors HDR).

**L'Université Nice Sophia Antipolis dispose d'atouts essentiels qui renforcent son attractivité :**

- **Classée dans le top 3% mondial des universités intensives en recherche (dans les 500 premières au classement de Shanghaï),**
- **44 laboratoires dont 30 classés A+/A et 21 laboratoires en cotutelle avec les établissements publics scientifiques et techniques (CNRS, INSERM, INRA, CEA - Commissariat à l'Energie Atomique, IRD – Institut de recherche pour le développement),**
- **Des liens forts avec l'INRIA, l'Observatoire de la Côte d'Azur et le CHU de Nice,**
- **Membre de 7 pôles de compétitivité,**
- **Bénéficie de plusieurs chaires d'entreprises et mécénats de compétence.**

**Ouverte sur le monde, l'UNS compte plus de 5 400 étudiants internationaux de plus de 130 nationalités**, bénéficie de plus de 500 accords internationaux sur tous les continents et dispose de plusieurs laboratoires de recherche à l'étranger (Maghreb, Singapour, Chine, Inde…).

**Depuis janvier 2015, l'UNS est membre fondateur de la communauté d'université et d'établissement Université Côte d'Azur, un des 25 grands regroupements universitaires qui composent aujourd'hui le paysage français de l'enseignement supérieur**. L'UNS s'est ainsi regroupée avec la plupart des établissements d'enseignement supérieur et de recherche du territoire de la Côte d'Azur pour renforcer la notoriété et la visibilité scientifique du territoire et de coordonner une stratégie partagée en matière de formation et de recherche.

## Chiffres clés

- **27484 étudiants au 15 janvier 2015 dont 15195 étudiantes (soit 55,28%)**
- **5404 étudiants de nationalités étrangères (130 nationalités différentes), soit près de 20% de l'effectif total**
- **12 campus principaux de Menton à Cannes la Bocca**
- **300 000 m2 de locaux**
- **9 facultés, 2 instituts et 2 écoles**
- **275 formations diplômantes**
- **2 760 Personnels enseignants et non enseignants**
- **46 unités de recherche reconnues par le ministère**
- **250 thèses soutenues en 2013-2014**
- **1 279 doctorants au 15 janvier 2015 répartis dans 5 écoles doctorales**

# L'Université de Toulon

www.univ-tln.fr

**L'Université de Toulon** propose plus d'une centaine de formations, à vocation générale ou professionnelle, dans des champs disciplinaires multiples. Elle accueille plus de 9 000 étudiants, dans un environnement à taille humaine mettant la priorité sur l'accompagnement et la réussite. La politique scientifique de l'université intègre la nécessité de maintenir un adossement recherche de qualité à l'ensemble des formations.

**L'Université de Toulon :**

- **propose une offre de formation en cohérence avec les besoins socio-économiques**, notamment ceux des territoires d'implantation de l'université
- **structure la recherche autour d'axes pluridisciplinaires portant des projets fédérateurs**, avec un focus particulier sur les thématiques liées à la mer, à l'environnement et au développement durable d'une part, à l'information et notamment au numérique, d'autre part, mais également à l'étude des civilisations et sociétés euro-méditerranéennes.

**La mise en adéquation de l'activité de formation et de recherche avec les attentes du territoire** constitue un levier important pour améliorer l'insertion professionnelle des étudiants, accroître l'attractivité de l'université, renforcer son identité et lui conférer toute sa place dans le nouveau schéma d'enseignement supérieur et de recherche qui se dessine. C'est dans cet esprit que l'école d'ingénieurs SeaTech a été créée au sein de l'université en 2014, avec le soutien des partenaires du pôle de compétitivité Mer Méditerranée.

Elle accueille depuis septembre près de 113 élèves de 1ère année, dont 74 recrutés par les concours communs Polytechniques. Cette même **proximité des acteurs, enseignement supérieur, incubateur et jeunes entreprises innovantes**, permet aussi à l'université de prendre toute sa part dans l'émergence du « numérique », que ce soit par la formation, initiale ou professionnelle, proposée notamment à Ingémédia et par l'intégration au sein du Campus Centre-ville, depuis la rentrée 2015, du département Métier du Multimédia et de l'Internet (MMI) de l'IUT mais également par la recherche ou la création, ou encore via la plateforme Télomédia, à la disposition de tous les partenaires. Le tout nouveau campus de Toulon – Porte d'Italie incarne cette stratégie de spécialisation.

**L'Université de Toulon promeut ainsi l'excellence de la recherche sur les axes choisis et l'innovation comme levier d'essor économique, de mutations culturelles et de développement du territoire.**

## Chiffres clés

- **9 044 étudiants au 01/01/15**
- **13,6% d'étudiants de nationalité étrangère en 2014**
- **3 campus dont le principal de La Garde-La Valette est réparti sur 35 hectares, en centre-ville de Toulon qui a ouvert ses portes en septembre 2014 et à Draguignan**
- **9 composantes proposant près de 100 formations**
- **16 laboratoires de recherche et 2 écoles doctorales**
- **500 enseignants et enseignants-chercheurs**
- **400 postes de personnels administratifs, techniciens, ingénieurs et ouvriers de service et de santé**

**L'Université de Toulon concilie donc ancrage territorial et ouverture sur le monde,** conformément aux valeurs mêmes qui caractérisent l'université. La mobilité de ses étudiants et de ses personnels, l'accueil d'étudiants et de professeurs internationaux, la création de double-diplômes, sont autant de priorités.

**Focus sur le plan particulier de mise en sûreté sur le campus de La Garde**

Suite aux évènements tragiques qu'elle a pu connaître en octobre 2012, l'Université de Toulon a décidé de se doter d'un plan particulier de mise en sûreté (PPMS) sur son campus de La Garde, un site exposé aux risques d'inondation et de feux de forêt.

Le PPMS est un dispositif règlementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement.

L'Université de Toulon mène actuellement un important travail préparatoire d'identification et d'évaluation des risques, de préparation des réponses à mettre en œuvre en attendant l'arrivée des secours. **La rédaction du PPMS sera finalisée d'ici la fin 2015, pour une première expérimentation au printemps 2016 et sa mise en œuvre.**

C'est la première fois qu'une université française met en place un tel dispositif.

# L'Espé de l'académie de Nice

**www.espe-nice-toulon.fr**

Depuis la rentrée 2013, une école supérieure du professorat et de l'éducation (Espé) a été créée dans chaque académie pour répondre à ce besoin de formation. L'Espé de l'académie de Nice, co-construite par l'Université Nice Sophia Antipolis, l'Université de Toulon et le rectorat, a fait l'objet d'une accréditation le 31 août 2013. Elle propose une formation initiale professionnalisante en 3 ans dans le cadre d'un master des métiers de l'enseignement et de l'éducation (MEEF). **L'alternance est au cœur de ce dispositif** : ces formations professionnelles allient enseignements théoriques et pratiques, stages en pratique accompagnée et en responsabilité et de véritables périodes d'alternance adaptées aux parcours antérieurs des étudiants.

**Une entrée progressive dans le métier :**

- **en 1ère année de master (M1), les enseignements sont dispensés à l'Espé avec des stages d'observation et de pratique accompagnée dans une école ou un établissement scolaire**
- **en 2nde année de master (M2), les lauréats des nouveaux concours sont en responsabilité de classe à mi-temps en stage dans une école ou un établissement scolaire et en formation à mi-temps à l'Espé**

**Cette école est également étroitement associée à l'élaboration du plan académique de formation pour faire bénéficier l'ensemble des enseignants des apports de la recherche, notamment en sciences de l'éducation et en matière de coopération internationale**. L'ESPE et l'académie de Nice affichent une réelle volonté de collaborer pour former les futurs enseignants et jeunes titulaires. A la rentrée 2015, tous les enseignants et personnels d'éducation titulaires 1ère année de l'académie recevront 60h de formation destinées à prolonger et à développer les contenus du master MEEF sur des aspects tant disciplinaires/didactiques que transversaux du métier.

## Chiffres clés

- **1 430 étudiants accueillis cette année** : 620 étudiants en M1 et 810 étudiants en M2 dont 670 stagiaires dans les trois mentions du master MEEF (1er degré, 2nd degré et encadrement éducatif).
- **4 sites de formation** : Nice George V (siège académique), Nice Stephen Liégeard, Draguignan, La Seyne-sur-mer.
- **4 mentions** : 1er degré, 2nd degré, encadrement éducatif, pratiques et ingénierie de la formation.
- **16 parcours 2nd degré :** en langues, lettres, sciences, économie, EPS…
- **1 laboratoire de recherche** : I3DL (Interdidactique et didactiques des disciplines et des langues
- **1 groupe d'intérêt scientifique** (centre d'analyse des processus en éducation et formation)
- **1 observatoire international de la violence à l'école**

# Les projets phares de logements étudiants dans l'académie de Nice

## La construction de la résidence Valrose à Nice

**Une résidence internationale de 200 studios en 2016**

### La future résidence universitaire internationale de Nice

La construction en procédé modulaire de 200 logements sur un terrain d'une superficie de 12 000 m² situé avenue Valrose à Nice peut permettre à cette résidence de devenir la résidence universitaire internationale de Nice, structure actuellement inexistante sur la ville.

Il s'agit d'une propriété de l'Etat qui est mise à disposition du programme à l'euro symbolique.

Estimation du coût du projet : 11 675 000 € TTC

### 200 studios sur 4 étages

Le projet prévoit une résidence de 4 étages pour une surface de plancher constructible de 5 500 m² regroupant :

- au rez-de-chaussée, un bureau d'accueil à vocation internationale dont les compétences seront étendues à l'accueil de TOUS les étudiants internationaux, les enseignants-chercheurs et les chercheurs, venant notamment du PRES « Euro-méditerranéen »
- 200 studios de 18 m² en moyenne équipés de kitchenettes avec plaque 2 feux, réfrigérateur, placards, salle de bains individuelle, lit, meuble de chevet, table, chaise, bureau, prise informatique, prise TV...
- 1 atelier d'art
- 1 centre culturel
- 4 salles de travail
- Des locaux techniques (60 m²)
- 1 logement de gardien

Cette construction s'assortit de la construction de parkings sécurisés en souterrain avec 140 places pour les personnels et étudiants de l'Université Nice Sophia Antipolis ainsi que pour les riverains.

**Avec cette nouvelle résidence, la capacité d'accueil du Crous sera de 3 009 lits à Nice permettant ainsi de loger pratiquement 10% des étudiants niçois.**

# La résidence Portalis ouvre dans le centre de Toulon

**106 studios ouverts aux étudiants depuis le 1er septembre 2015**

## Le réaménagement urbain du centre-ville de Toulon

L'îlot Baudin est un pâté d'immeubles anciens et la construction de cette résidence entre dans le cadre du réaménagement urbain du centre-ville de Toulon initié en 2004. Cette opération permet de réhabiliter les immeubles existants en cours de rachat par la Ville de Toulon. Elle donne lieu à une mise en valeur architecturale des lieux par la préservation des façades, afin de sauvegarder le patrimoine.

## 106 studios en centre-ville

Il s'agit de la première résidence universitaire du Crous à Toulon. Composée de 106 studios elle est située à proximité du campus de Toulon-Porte d'Italie et de la Maison de l'étudiant. Elle est dotée d'une salle polyvalente et jouxtée par 42 logements sociaux, 400 m2 de commerces et services, comprenant une micro crèche.

Confiée au bailleur social Erilia, la construction a démarré en 2014 pour une livraison en août 2015. Loyers mensuels 310€ pour un T1 (18,5 $m^2$), 372€ pour un T1 bis (23 $m^2$), 500€ pour un T2 (28 $m^2$) et 620€ pour un T3 (36 $m^2$).

La résidence porte le nom de Jean-Etienne-Marie Portalis, homme politique et juriste français (1746 – 1807), qui fut l'un des rédacteurs du Code civil. C'est la proposition de Benoît, étudiant en première année de droit à l'Université de Toulon qui a fait l'unanimité auprès des membres du jury du concours de création de nom organisé par le Crous en janvier 2015.

**Avec ces nouveaux logements, le Crous augmentera sa capacité d'accueil dans le Var de 13%.**

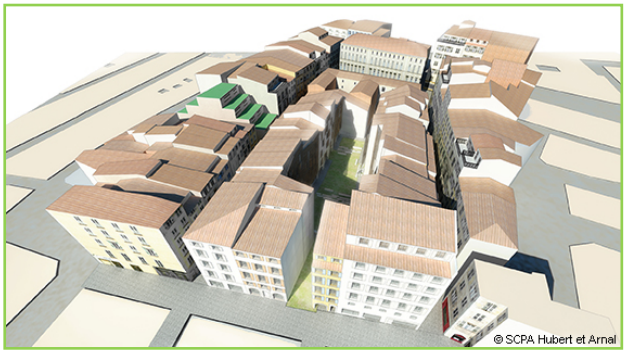

# 246 logements, un Faculty-club et une maison de l'étudiant à Saint-Jean d'Angély pour 2016

**Opération Campus prometteur**

**L'opération Campus prometteur répond à un appel à projets de l'Etat pour donner aux universités une dimension internationale et un standard de niveau mondial.**

Cette opération permettra d'accompagner l'Université Nice Sophia Antipolis dans sa volonté de développer ses relations avec les autres universités et les organismes de Recherche. Elle s'accompagnera d'une dimension sociale en répondant aussi à la demande de logements pour les étudiants de Nice. Les bâtiments situés route de Turin à Nice, sur un terrain de la Ville de Nice, pourront accueillir la construction de 195 logements pour étudiants, d'une structure d'accueil et d'hébergement pour enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants, appelée « faculty-club » et d'une maison multiservices de l'étudiant.

Elle portera le nom « Olivier Chesneau » en hommage au grand astronome qui a contribué à une meilleure compréhension des phénomènes physiques dans les étoiles évoluées, notamment les nébuleuses planétaires, les étoiles massives et les novae.

Estimation du coût du projet : 25 500 000 € TTC

## Un « faculty club » de 51 logements

- 51 appartements dont 41 T1 et 10 T2 et T3 équipés et aux normes hôtelières
- 1 hall d'accueil de 45 m², 1 salon de 23 m² et des locaux techniques pour 60 m²

## Une résidence de 196 studios

Qui comprendra une résidence sur 3 étages regroupant 196 studios de 21 m², une salle informatique, une salle de musculation, 3 salles de travail, des locaux techniques et 1 logement de gardien. Ces constructions s'assortiront de la construction d'un parking de 120 places pour les personnels et les étudiants résidants comme pour les personnels exerçant leurs fonctions à la « maison de l'étudiant ».

## Les bureaux du CROUS

Les bureaux actuels, avenue des Fleurs seront cédés et le siège du CROUS de Nice-Toulon sera alors transféré à Saint-Jean d'Angély.

# Construction d'une résidence sur l'emprise du lycée Dumont d'Urville de Toulon en 2018

## La situation

Le terrain se situe sur la partie Sud de la parcelle du lycée Dumont D'Urville, avenue de Lattre de Tassigny, à Toulon. Il s'agit de l'ancien terrain de sport du Lycée Dumont d'Urville configuré de façon rectangulaire d'environ 53 m par 100 m de long à l'angle sud de la parcelle.

Ce terrain, mis à disposition par le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, offre une superficie de 5 230 $m^2$, relativement plate et dégagée. Actuellement, un alignement de 5 platanes vient souligner la zone en partie Sud-Est. Les autres côtés du terrain sont bordés par des lauriers roses. Facile d'accès depuis la voie, il pourrait permettre une gestion du chantier autonome et sécurisé par rapport à l'activité du lycée.

## Le projet

Le projet consiste en la création d'un bâtiment pouvant accueillir 200 chambres type résidence étudiante. Le règlement d'urbanisme impose 100 places de stationnement, ce qui prend de fait la moitié du terrain. L'autre moitié pourrait donc accueillir un bâtiment, qui aurait en moyenne 40 logements par niveau.

L'hypothèse prise en compte pour la configuration de ce bâtiment a été la configuration du terrain dans un premier temps. Il est tout à fait possible de rompre avec les lignes directives des bâtiments existants pour adapter une volumétrie répondant à d'autres exigences comme une construction en « bâtiment basse consommation », liée à l'orientation, ou bien par rapport à la voie et à l'utilisation et occupation de ce bâtiment. L'espace est ouvert et le règlement permet une certaine souplesse d'adaptation de la construction.

La typologie d'une chambre s'établit sur la base de 18 $m^2$. Chaque chambre fonctionne de façon autonome avec une salle de bains, un coin kitchenette, un placard, un lit et un bureau. Quelques T2, soit une chambre avec 2 lits, peuvent venir compléter le plan.

La maîtrise d'ouvrage de cette construction, qui pourra ouvrir en 2018, sera confiée à un bailleur social après mise en concurrence et le CROUS de Nice-Toulon a été pressenti pour en assurer la gestion.

Loyer mensuel visé (avec possibilité d'APL) : environ 310 € par mois, hors charges individuelles (eau-électricité).

Contacts presse **:**

**Académie de Nice**
Romain Serigne : 04 93 53 72 20 - 06 08 73 75 30
communication@ac-nice.fr

**Université Nice Sophia Antipolis**
Delphine Sanfilippo : 04 92 07 69 25 - 07 86 84 98 13
medias@unice.fr

**Université de Toulon**
Fabien Groué : 04 94 14 20 30 - 06 80 47 90 63
fabien.groue@univ-tln.fr

**Crous de Nice-Toulon**
Florella Maquaire - 04 92 15 50 82 - 06 23 53 57 89
Florella.Maquaire@ac-nice.fr